



# **RAPPORT D' ACTIVITÉ**

*Année 2020*



# ÉDITO



## 2020 n'aura pas été une année comme les autres !

La COVID-19, maladie causée par un coronavirus, est officialisée le 11 mars 2020 par l'OMS. Selon les experts, parmi les facteurs clés d'émergence de maladies zoonotiques sont reconnus la surexploitation des ressources naturelles, la dégradation de l'environnement, de la biodiversité et le changement

climatique. Ces zoonoses, ces maladies qui se transmettent de l'animal à l'humain, s'inscrivent à l'interface entre la santé humaine, animale et des écosystèmes.

Sa propagation et son impact sur les populations de toutes les régions du monde ont conduit à une crise mondiale d'une portée et d'une proportion inouïes. Cette crise sanitaire nous enjoint à agir et à prendre nos responsabilités.

Sur notre quotidien, cette pandémie a eu un impact sur nos vies, nos familles, notre travail, nos projets. Contraints par les mesures sanitaires rendues nécessaires, il a fallu nous adapter et expérimenter de nouveaux modes de fonctionnement et de relations.

Dans ce contexte particulier, le Syndicat mixte du Parc naturel régional de Lorraine a néanmoins poursuivi son action et développé de nouvelles pratiques, notamment par le biais du télétravail, pour continuer à accompagner ses partenaires et mener à bien ses projets, comme vous pourrez le découvrir au fil des pages de ce rapport.

Ensemble poursuivons nos efforts pour un développement durable de notre territoire !

**Christian GUIRLINGER**

**Président du Parc naturel régional de Lorraine**

## Rapport d'activité 2020

**Directeur de la publication : Christian Guirlinger. Directrice de la rédaction : Nathalie D'Acunto.**

**Rédaction : équipe du Pnr Lorraine. Réalisation : Élise Tisserant et Thomas Krebs.**

**Photo de couverture : Parc naturel régional de Lorraine**

**© Parc naturel régional de Lorraine / Tous droits réservés.**

*Les activités administratives à la Maison du Parc et les déplacements associés sont certifiés ISO 14001.*



# SOMMAIRE

## VOCATION 1

*Un territoire qui préserve et valorise ses espaces, ses ressources naturelles et ses diversités*

4

## VOCATION 2

*Un territoire qui participe à l'attractivité de la Lorraine*

14

## VOCATION 3

*Un territoire qui construit son avenir avec ses bassins de vie et ses populations*

24

## Projets transverses

33

## La carte d'identité du territoire

38

## La vie du Syndicat mixte

40

## À votre service

42

# GLOSSAIRE

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

APF : Association des Paralysés de France

BOMBINA : Base de données de l'Observatoire Mutualisé de la Biodiversité et de la Nature

CAUE : Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement

CENL : Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine

CNPN : Conseil National de la Protection de la Nature

CODECOM : Communauté de Communes

CPIE : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement

CRPF : Centre Régional de la Propriété Forestière

CSRPN : Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel

DDT : Direction Départementale des Territoires

DIRECCTE : Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

DocOb : Document d'Objectifs

DRAAF : Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt

DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

EDF : Électricité de France

ENS : Espace Naturel Sensible

FEADER : Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural

FEDER : Fonds Européen pour le Développement Rural

FNADT : Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire

GAL : Groupe d'Action Locale

LEADER : Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale

LPO : Ligue de Protection des Oiseaux

MAET : Mesure Agro-Environnementale Territorialisée

MFR : Maison Familiale Rurale

ONCFS : Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage

ONF : Office National des Forêts

PAC : Politique Agricole Commune

PAE : Programme Agro-Environnemental

PLU : Plan Local d'Urbanisme

PNR : Parc Naturel Régional

RNR : Réserve Naturelle Régionale

RTE : Réseau de Transport d'Électricité

SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale

SCoTAM : Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Messine

SIG : Système d'Information Géographique

TVB : Trame Verte et Bleue

ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique

ZPS : Zone de Protection Spéciale

# VOCATION 1

*Un territoire qui préserve et valorise ses espaces, ses ressources naturelles et ses diversités*

Durant les 47 années d'existence du Parc naturel régional, la bonne gestion des ressources naturelles et des espaces naturels a été l'objet de la plus grande attention. Le territoire dispose d'un patrimoine naturel d'une grande diversité déjà mis en valeur : mares salées, massifs forestiers, paysages de côtes, zones humides, grands étangs et prairies naturelles. L'enjeu principal est aujourd'hui de poursuivre et consolider la protection et la restauration des équilibres écologiques, par :

## 1. PRÉSERVATION DES GRANDES ZONES EMBLÉMATIQUES DE NOTRE TERRITOIRE ET LA RESTAURATION DE LA NATURE ORDINAIRE

Dans le cadre de sa nouvelle Charte le syndicat mixte du Parc s'attache ainsi à :

### • Préserver, gérer et améliorer la Trame Verte et Bleue à toutes les échelles territoriales

Le Parc s'appuie à cet effet sur le schéma de Trame verte et bleue dont il s'est doté en 2011 qui lui a permis notamment d'identifier des réservoirs de biodiversité qui feront l'objet d'actions de protection réglementaire et de maîtrise foncière en lien avec le CENL.

Le syndicat mixte du Parc veille également à mettre en œuvre (chantiers participatifs) ou à accompagner des actions de restauration des continuités écologiques. Il s'attache enfin à sensibiliser l'ensemble des acteurs du territoire, notamment les scolaires dans le cadre du dispositif « Connais ton Parc ».

### • Préserver et gérer ensemble le patrimoine naturel

Le Parc naturel régional de Lorraine comporte 16 sites Natura 2000 dont 11 sous gestion du syndicat mixte du Parc. L'ensemble des documents d'objectifs relatifs à ces sites étant désormais presque tous élaborés, il s'agit d'animer les dits sites. Dans le cadre de la Stratégie de Création des Aires Protégées (SCAP), un travail spécifique est mené pouvant aboutir à la mise en place d'Arrêtés Préfectoraux de Protection du Biotope (APPB).

Le syndicat mixte du Parc s'attache parallèlement à décliner sur son territoire les plans nationaux d'actions sur des espèces...

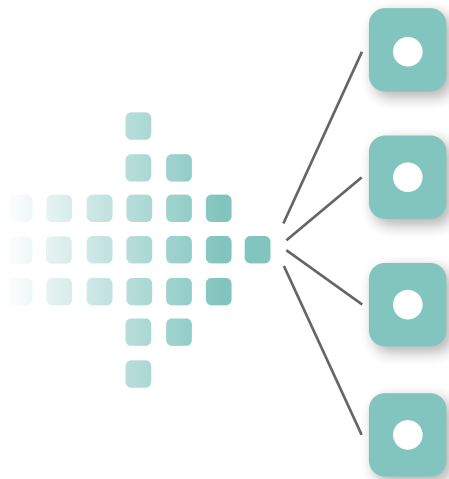
Il initie des études de suivi d'espèces indicatrices des changements globaux, des perturbations et du bon état écologique des habitats.

Le syndicat mixte initie une démarche d'extension et d'animation (mise en place de comités de suivi) des périmètres Ramsar existants aux milieux proches de même intérêt international, et ceci notamment sur le secteur de la vallée de la Seille, du Pays des étangs et de la Petite Woëvre.

### • Connaître, suivre et sensibiliser au patrimoine naturel

La mise à disposition de l'information naturaliste est un axe fort de la mise en œuvre des orientations de la Charte du Parc naturel régional de Lorraine. En matière de collecte, c'est le programme de bases de données interactives BOMBINA et l'application du Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP) en Lorraine qui sont en avant depuis 2016.





- Objectif 1** *Préservation des grandes zones emblématiques de notre territoire et la restauration de la nature ordinaire*
- Objectif 2** *Valorisation de la forêt en respectant ses équilibres*
- Objectif 3** *Partage et protection de l'eau*
- Objectif 4** *Engagement pour une agriculture respectueuse de l'environnement*

## 2. LA VALORISATION DE LA FORÊT TOUT EN RESPECTANT SES ÉQUILIBRES

Il s'agit de promouvoir, en particulier dans les forêts publiques, une gestion exemplaire, durable et partagée qui prend en compte la vocation multifonctionnelle de ce milieu et la nécessité d'une exploitation économique ciblée, réfléchie et innovante. Le syndicat mixte du Parc initie notamment une réflexion sur la mise en place d'une mesure sylvo-environnementale hors des zones Natura 2000. Il s'attache à faciliter la concertation dans l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'aménagement forestier et la mutualisation des données.

## 3. LE PARTAGE ET LA PROTECTION DE L'EAU

Dans le même esprit, le Parc s'attache à favoriser la concertation et l'échange entre les acteurs de la gestion des milieux humides et aquatiques. Il s'appuie sur des actions de sensibilisation ciblées auprès des élus et exploitants agricoles ou sur l'animation d'outils de gestion intégrée de la ressource en eau tels que le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Rupt de Mad, Esch, Trey.

## 4. UN ENGAGEMENT POUR UNE AGRICULTURE RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

Les activités agricoles valorisent plus de la moitié de la superficie du Parc. Le syndicat mixte du Parc s'attache à contribuer au développement de systèmes de productions agricoles économiquement viables et respectueux de l'environnement. Cela passe notamment par un soutien à l'arboriculture - pour maintenir les vergers, à la pisciculture traditionnelle et à l'élevage.

Afin de préserver et de restaurer les espaces prairiaux, la contractualisation de mesures agroenvironnementales est poursuivie dans le cadre de la nouvelle programmation. Parallèlement, une réflexion est engagée sur la valorisation des produits issus des prairies, dans le cadre du concours agricole Prairies et Parcours et du développement de filières courtes.

Un travail de sensibilisation des exploitants et des jeunes visant à promouvoir des nouveaux systèmes de production agricole favorables à l'environnement, tels que l'agroforesterie, est mené en partenariat avec les chambres d'agriculture et les lycées agricoles. Un effort particulier est entrepris afin de promouvoir la conversion à l'agriculture biologique. S'ajoute enfin une nouvelle préoccupation : l'adaptation des productions aux changements climatiques en réduisant leur vulnérabilité et en atténuant les émissions de gaz à effet de serre.

# Natura 2000

## Animation des sites



### ● OBJECTIF 1

Sur les 16 sites Natura 2000 que compte le territoire du Parc naturel régional, 11 sont animés par quatre chargés de mission du Parc. Via des mesures de gestion par contrat ou par chantier participatif, ils travaillent à la préservation de la faune et la flore d'intérêt communautaire, c'est-à-dire rares et en danger à l'échelle de l'Europe.



### OBJECTIFS

» L'objectif est simple : concilier l'activité humaine avec la préservation et le maintien en bon état, des espèces et des milieux naturels rares et en danger dont la France a une responsabilité vis-à-vis de l'Europe à travers différentes actions : suivis des espèces, chantiers de restauration, contrats agricoles, contrats forestiers, sensibilisation des habitants...

### DESSCRIPTIF

» La crise du COVID 19 n'a pas permis d'accomplir autant d'actions que les années précédentes. Cependant, les quatre chargés de missions Natura 2000 du parc ont pu effectuer des actions de suivi partielles (Butor étoilé, Râle des Genêts, amphibiens...) ; des chantiers jeunes ont pu se tenir avant la période de confinement de mars (entretien de pelouses calcaires, restauration de mares, entretien de ripisylves...). Le programme Mares du Parc a également participé à restaurer un grand nombre de mares dans les sites Natura 2000 et de nombreuses haies ont été plantées.

Des animations grand public ou à destination des scolaires ont pu se tenir, notamment sur les amphibiens en février, ou encore sur les chauves-souris durant l'été. Des conférences sur la vie du sol en forêt, sur les arbres têtards et sur les zones humides ont sensibilisé un grand nombre de personnes. Des actions de valorisation de sites ont été menées dans la Forêt de la Reine et sur la commune de Géville, par exemple et des animations à destination des partenaires universitaires (université de Liège sur les mares salées, par exemple).

Enfin, les agents ont travaillé à la mise en place de contrats Natura 2000 : contrat forestier sur les sites de Mittersheim et du Lindre ou encore en vallée du Rupt-de-Mad, finalisation d'un contrat pâturage sur le site de Lachaussée.

### PRINCIPAUX PARTENAIRES

» L'ensemble de l'animation des sites Natura 2000 est financé par la DREAL Grand Est, l'AERM et le FEDER. Des compléments financiers sont apportés pour la politique « chantiers ».

### PLAN DE FINANCEMENT

- Communes des 11 sites Natura 2000
- Exploitants agricoles, forestiers privés, ONF...
- Associations de protection de la nature ou de protection du patrimoine historique

### CONTACTS PARC

Johan CLAUS, Mathieu JUNGER, Laure LEBRAUD, Nelly WEBER.

### Chiffres clés

Coût de l'action  
**186 282.77 €**

**11 sites : 16 chantiers jeunes ou bénévoles, 14 animations ou autres actions de sensibilisation, 4 contrats Natura 2000 forestiers, 1 contrat Natura 2000 pâturage**

# Trame Verte et Bleue

## Des haies pour créer des corridors écologiques



### OBJECTIF 1 ●

La Trame Verte et Bleue du PnrL, décrite et cartographiée dans sa charte 2015-2030, met en évidence des secteurs de renforcement de trames fragmentées à rétablir par la plantation de haies. En effet, les haies participent à la sous-trame forestière, tout comme les forêts, les bosquets, les arbres isolés, les ripisylves et les vergers. Ce sont des habitats à part entière pour de nombreuses espèces, mais également des corridors écologiques permettant le déplacement des espèces dans le paysage pour accomplir l'ensemble du cycle de vie : reproduction, chasse et alimentation, migration, hivernage...

#### OBJECTIFS

>> Poursuivre la dynamique de plantation en cours sur le territoire en accompagnant les porteurs de projet afin de faire émerger des projets de plantation de haies s'inscrivant dans la Trame Verte et Bleue du territoire.

#### DESSCRIPTIF

>> Deux dispositifs sont mobilisés pour atteindre les objectifs de plantation de haies sur les deux parties du territoire. Sur le territoire de la communauté de communes Côtes de Meuse Woëvre, les projets accompagnés s'inscrivent dans le cadre d'un appel à projets Trame Verte et Bleue multi-partenarial. Sur le reste du territoire Parc, ils sont issus de demandes spontanées d'agriculteurs ou de communes. En lien avec ses partenaires, le Parc a accompagné toutes ces demandes pour les inscrire pleinement dans les objectifs de maintien et de renforcement de la Trame Verte et Bleue. Un appui technique a été apporté aux différents maîtres d'ouvrage pour réaliser les plans de plantation, choisir les végétaux (en partie labellisés Végétal Local), organiser des chantiers participatifs pour des plantations de janvier et février 2021.

#### PLAN DE FINANCEMENT

>> Ingénierie Parc, Agence de l'Eau Rhin-Meuse, DREAL Grand Est, FEDER.

#### BILAN DE L'ACTION

>> Cette année, pas moins de 5 km de projets de plantation sont concentrés sur le territoire de la communauté de communes Côtes de Meuse Woëvre. Les 5 autres kilomètres sont répartis sur le reste du territoire Parc.

#### PRINCIPAUX PARTENAIRES

>> Cette action est le fruit d'un partenariat établi entre le Parc, les communes et les agriculteurs, mais aussi la communauté de communes Côtes de Meuse Woëvre, la Chambre d'Agriculture de Meuse, la Fédération des Chasseurs de la Meuse, le CPIE de Meuse, pour le territoire de la communauté de communes Côtes de Meuse Woëvre.

#### CONTACTS PARC

Lucille ROBILLOT, Félix CABOT.

Chiffres clés

10 kilomètres de projets de plantation pour 22 porteurs de projets  
40 % de végétaux labellisés Végétal Local

Coût de l'action  
39 996 €

# Trame Verte et Bleue

## Travaux de restauration et de creusement de mares

### ● OBJECTIF 1



Depuis 2015, le Parc naturel assure la maîtrise d'ouvrage de travaux de restauration et de creusement de mares pour le compte de communes ou de particuliers, agriculteurs ou non. En 2020 ont eu lieu les travaux définis deux années plus tôt sur la frange est de la zone orientale du Parc. Ce secteur concernait une vingtaine de sites préalablement identifiés dans le cadre de la charte pour le manque de mares ou une distance trop grande entre elles.

#### OBJECTIFS

» Les mares prairiales sont des habitats naturels humides à la biodiversité très riche qui se raréfient sur l'ensemble du territoire lorrain, du fait de l'abandon de leurs usages traditionnels et de l'intensification agricole. Ces milieux, dont les fonctions hydrauliques et biochimiques rendent des services indispensables à notre société, doivent être préservés et restaurés. Certaines des espèces d'amphibiens occupant ces petits milieux humides, comme la Rainette arboricole et le Triton crêté, sont particulièrement exigeantes sur la connectivité et l'organisation des habitats naturels qu'elles utilisent pour accomplir leur cycle de vie. Le maintien des populations de ces espèces passe par un réseau suffisamment dense de mares.

#### DESSCRIPTIF

» Les interventions ont débuté en octobre alors que les sols étaient encore portants et que les interventions sur les mares existantes n'affectaient pas la reproduction des amphibiens. C'est l'entreprise Nature et Techniques qui les a réalisés. Avec leur pelle araignée, les conducteurs d'engin ont curé des mares atterries, façonné des berges en pentes douces, posé des clôtures et des pompes pour

l'abreuvement du bétail. Un panneau a été apposé à proximité lorsque la mare est visible d'un chemin.

#### PLAN DE FINANCEMENT

» Agence de l'eau Rhin-Meuse (22 268 €). Région Grand Est. Fondation du Patrimoine (10 000 €).

#### BILAN DE L'ACTION

» Le travail se poursuit sur d'autres secteurs, en particulier avec les communautés de communes engagées pour la préservation de la biodiversité et le confortement des corridors écologiques.

#### PRINCIPAUX PARTENAIRES

» Cette action est menée en lien avec les communes et la communauté de communes Sarrebourg Moselle Sud auprès de laquelle s'effectue un retour d'expérience afin qu'elle puisse elle-même mettre en œuvre de type d'opération dans les années à venir.

#### CONTACTS PARC

Aurélie TOUSSAINT, Lucille ROBILLOT, Nelly WEBER, Laure LEBRAUD.

#### Chiffres clés

Coût de l'action  
**28 483 €**

**14 mares restaurées**  
**7 mares creusées**

# Sylvotrophée 2020

Animation du 26 au 27 octobre 2020

Face au succès du concours Prairies Fleuries, les Parcs naturels du Haut-Jura, des Ballons des Vosges, des Vosges du Nord, de Lorraine, ainsi que le Parc suisse du Jura vaudois ont été à l'initiative, en 2015, d'une réflexion autour de la création d'un événement semblable, portant cette fois sur les milieux forestiers : le Sylvotrophée.

Depuis 2017, trois éditions du Sylvotrophée ont eu lieu sur le Parc de Lorraine.

## OBJECTIFS

>> Valoriser les initiatives de gestion forestière multifonctionnelle.

Offrir un lieu d'échanges entre un jury d'experts et les propriétaires et gestionnaires candidats.

Le PnrL lance un appel à candidatures auprès des propriétaires, tant publics que privés qui sont invités à participer en duo avec leur gestionnaire en proposant une parcelle (futaie régulière ou irrégulière) ayant connue une exploitation au cours des cinq dernières années.

>> Dans un contexte où la forêt sur le Parc Naturel Régional de Lorraine représente environ 36 % de sa superficie et où les enjeux forestiers sont une question essentielle au cœur des décisions d'aménagement, ce concours souligne les orientations prises par les propriétaires/gestionnaires qui leur permettent de tirer le meilleur parti de leur surface forestière sans négliger les autres aspects de multifonctionnalité des écosystèmes forestiers, à savoir la biodiversité et les aménités associées.

## DESCRIPTIF

>> Les volets économique, social et environnemental sont évalués par le jury. Ses remarques sont ensuite synthétisées et envoyées aux candidats permettant ainsi de communiquer au mieux sur des éléments complexes qui permettent au candidat, et notamment aux communes, de bénéficier des réflexions des experts forestiers.

En 2020, le jury a promu la parcelle de Monsieur TOQUARD, propriétaire privé sur la commune de

## OBJECTIF 2 •



Manoncourt-en-Woëvre - 54).

Le PnrL ayant également voulu valoriser le savoir-faire des artistes du territoire, un appel à candidature a été rédigé avec un cahier des charges précisant le type d'œuvre souhaité pour récompenser les candidats. Amandine Gollé (artiste plasticienne) a été choisie pour la réalisation d'estampes de *Plagionotus detritus*, coléoptère saproxylique.

## PLAN DE FINANCEMENT

>> Région Grand Est (3 870 €)

## BILAN DE L'ACTION

>> Même s'il reste difficile de mobiliser propriétaires et gestionnaires, l'exercice reste un bon outil d'échange entre acteurs publics et propriétaires/gestionnaires.

## PRINCIPAUX PARTENAIRES

- Office National des Forêts (ONF)
- AgroParisTech
- Centres Régionaux de Propriété Forestière (CRPF)

## CONTACTS PARC

Olivier NOURRIGEON.

Chiffres clés

# Chantiers participatifs

## Ensemble au chevet de la Nature

### ● OBJECTIF 2



Les chantiers participatifs sont mis en œuvre depuis plusieurs années et notamment depuis l'embauche en 2014 d'un agent d'entretien de la nature. Ceux-ci permettent aux bénévoles d'accompagner et d'épauler les techniciens du Parc dans les actions de chantiers qui sont déployées sur le territoire et principalement les actions de plantation de haies que ce soit sur le domaine public en lien avec les communes ou EPCI ou sur le domaine privé (chez les exploitants agricoles du territoire). L'ensemble de ces chantiers et donc de ces actions bénévoles participe à l'amélioration voire la reconnexion de la Trame Verte et Bleue du territoire.

#### OBJECTIFS

>> Ces chantiers constituent des moments de partage et d'apprentissage sur le territoire du Parc. Les bénévoles donnent de leur temps et de leur personne afin de contribuer à l'atteinte des objectifs fixés dans la Charte 2015-2030. En échange de ce temps, les techniciens du Parc participent à l'information et la formation de ces bénévoles qui sont très souvent des habitants du territoire Parc.

#### DESRIPTIF

>> Au cours de l'année 2020, les chantiers participatifs ont été réalisés autour du projet de plantation de haies. L'accueil des bénévoles commence par une présentation du contexte et des rôles de la haie dans le paysage, au bénéfice de la biodiversité, de l'eau, notamment. Au cours du chantier, des échanges informels entre toutes les personnes présentes permettent de rendre ce travail, parfois difficile, convivial. Certains bénévoles viennent chaque année, et même plusieurs fois au cours d'une même année. La pause méridienne est souvent l'occasion d'organiser un moment de partage et d'échange.

#### BILAN DE L'ACTION

>> Dans le contexte de crise sanitaire, ce sont seulement 2 plantations de haies qui ont pu être réalisées dans le cadre des chantiers participatifs. Ces actions ont regroupé 5 bénévoles et se sont déroulées dans 2 communes. 600 mètres de haies ont été plantés grâce au travail de ces quelques bénévoles.

#### PRINCIPAUX PARTENAIRES

- Communes du territoire
- Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine

#### CONTACTS PARC

Nicolas LAMBERT.

#### Chiffres clés

Coût de l'action  
Ingénierie

2 chantiers participatifs / 5 bénévoles  
2 communes concernées / 600 mètres plantés

# Biodiversité en forêt communale

## Révision des plans d'aménagements forestiers

La forêt constitue une thématique centrale par la surface qu'elle occupe – 36% du Parc naturel régional de Lorraine – et du fait que de nombreuses communes adhérentes sont concernées par la couverture forestière. À cela s'ajoute les aspects de multifonctionnalité auxquels les propriétaires (élus) doivent faire face : économiques, sociaux et environnementaux.

### OBJECTIF 2 •



#### OBJECTIFS

» Cette action s'articule autour de la demande du gestionnaire (ONF) des communes forestières qui, lors de la révision des plans d'aménagements, se doit d'intégrer les éléments de biodiversité en plus des éléments purement dendrométriques et financiers. Pour ce faire les aménagistes (ONF) demandent aux acteurs du territoire, dont le PnrL, de leur fournir les données naturalistes disponibles et autres éléments de naturalité à prendre en compte lors de l'écriture du plan d'aménagement de la forêt communale (environ tous les 20 ans). Les données peuvent également être utilisées au moment du martelage (désignation des arbres à la coupe).

#### DESCRIPTIF

» Le travail consiste dans un premier temps à vérifier les données disponibles dans les bases de données du PnrL (<https://bombina.pnr-lorraine.com/>), et à extraire les espèces patrimoniales, rares ou spécifiquement forestières sur lesquelles une attention particulière doit être portée.

Ensuite, un passage sur les parcelles est effectué et, en fonction de la période, des compétences les espèces rencontrées sont pointées au GPS (flore, avifaune, certains champignons saproxyliques...), ainsi que les arbres habitats (arbre « BIO », marquage d'un triangle inversé) qui peuvent abriter des cortèges d'espèces spécifiques liés à certains dendromicrohabitats (lierre dans le houppier, écorces décollées, cavités...), le bois mort au sol (dont diamètre > 40 cm...). Les résultats de la prospection sont ensuite transmis au gestionnaire et au maire propriétaire de la forêt.

#### BILAN DE L'ACTION

» En 2020 le PnrL a prospecté 13 forêts communales (+ de 2000 ha) : Saint-Mihiel (55), Gézoncourt (54), Belleville (54), Hannonville-sous-les-Côtes (55), Laneuveville-derrière-Foug (54), Pagny-sur-Moselle (54), Ranzières (55), Saint-Médard (57), Seicheprey (54), Varnéville (55), Vieville-en-Haye (54), Villers-sous-Prény (54), Vionville (57).

#### PRINCIPAUX PARTENAIRES

- Communes et gestionnaire (ONF) : aménagistes et agents ONF en charge de la forêt communale.

#### CONTACTS PARC

Olivier NOURRIGEON.

Chiffres clés

13 forêts communales prospectées

Coût de l'action  
Ingénierie

# Agroforesterie

## Réalisation de projets en grande culture et en élevage

### ● OBJECTIF 4

L'agroforesterie présente de nombreux atouts environnementaux et contribue à l'amélioration de la qualité de l'eau et des sols, à l'enrichissement de la biodiversité et à la diversité des paysages. Par ailleurs, en stockant le carbone, les arbres réduisent les gaz à effet de serre. C'est pourquoi, depuis 2018, le PnrL accompagne des projets agroforestiers. Six nouvelles réalisations ont vu le jour en 2020.



© Alexis DECHEPE

#### OBJECTIFS

» Cette action a pour objet de soutenir le développement de l'agroforesterie sur le territoire par l'organisation de réunions d'informations afin de faire connaître ce système de production agricole auprès des agriculteurs et l'accompagnement des porteurs de projet intéressés.

#### DESCRIPTIF

» Des journées d'informations sur l'agroforesterie organisées en mars 2020 ont permis de sensibiliser des agriculteurs et d'identifier six porteurs de projet que le Parc a accompagné.

Trois agriculteurs ont décidé d'implanter des arbres dans les grandes cultures. Un autre a planté dans le cadre d'un petit élevage d'ovins associé à la production biologique de fruits et de légumes sur une surface totale d'1,5 ha. Deux autres projets ont concerné des élevages de bovins.

#### PLAN DE FINANCEMENT

Région Grand Est (programmation PnrL - 21 600 €).  
Les agriculteurs porteurs de projet (14 400 €).

#### BILAN DE L'ACTION

» Deux réunions de sensibilisation sur l'agroforesterie ont rassemblé 14 agriculteurs. Le PnrL en a identifié six qui ont commencé leurs projets à l'automne, accompagnés par un bureau d'études.

Trois agriculteurs de Lavigneville (55), de Seuzey (55) et de Mandres-aux-Quatre-tours (54) ont planté des arbres de haut jet dans des parcelles cultivées pour apporter de l'ombre et protéger les céréales des vents dominants. Ces plantations ont également pour objectif de rapporter de la biodiversité et d'améliorer la qualité des sols.

À Lavigneville, les noyers, érables, ormes champêtres, chênes et cormiers seront valorisés en bois d'œuvre et le bois de taille en paillage et litière. Un autre système agroforestier a également été mis en œuvre chez deux exploitants. Les prairies sont divisées en bandes et exploitées en pâturage tournant pour améliorer le rendement de l'herbe. Une parcelle de 30 ha a été divisée en 12 bandes de 50 à 100 m de large et des arbres de haut jet ont été implantés sur les bordures.

#### PRINCIPAUX PARTENAIRES

- 6 exploitants agricoles
- Région Grand Est

#### CONTACTS PARC

Anne VIVIER, Félix CABOT.

#### Chiffres clés

Coût de l'action  
**36 000 €**

En grandes cultures, les arbres ont été plantés tous les **10m** sur des rangs distants de **24 m**. La densité est de **26 arbres/hectare**.

# Marque « Valeurs Parc naturel régional »

## Réalisation d'une étude de marché et de marketing pour commercialiser les viandes bovines et ovines

Pour soutenir l'élevage, préserver les prairies naturelles, la biodiversité et la qualité des paysages, le PnrL a engagé une démarche de commercialisation des viandes ovines et bovines de son territoire basée sur un système de production herbager. À la clé, l'attribution de la marque « Valeurs Parc naturel régional de Lorraine » aux éleveurs qui s'engagent dans cette démarche. Une étude a été réalisée pour définir le marché potentiel.

### OBJECTIFS

>> Réalisation d'une étude de marché et de marketing stratégique pour évaluer l'intérêt des consommateurs et des distributeurs (bouchers, supermarchés) pour les viandes bénéficiaires de la marque « Valeurs Parc naturel de Lorraine » afin d'évaluer l'attrait des valeurs portées par la marque, d'identifier des débouchés et d'élaborer des recommandations marketing pour commercialiser les produits.

### DESSCRIPTIF

>> L'étude a eu pour objectif de définir le marché potentiel pour les produits ovins et bovins bénéficiant de la marque « Valeurs Parc naturel régional de Lorraine », de définir les prix d'achat, les clientèles-cibles, les axes de différenciation sur lesquels communiquer afin d'avoir un positionnement attractif, les canaux de communication et les arguments à mettre en avant pour promouvoir la marque auprès des citoyens et des distributeurs.

### PLAN DE FINANCEMENT

>> **Financement « AMI filières » AERM et Région Grand Est (35 997 €) et PnrL (3 999 €).**

### BILAN DE L'ACTION

>> L'étude de marché a permis d'interroger 150 professionnels et 500 consommateurs sur l'ensemble de la Lorraine. Une table ronde rassemblant 10 consommateurs ainsi que 20 entretiens individuels avec des bouchers ont permis des échanges de qualité

### OBJECTIF 3 ●



pour approfondir l'intérêt pour les viandes bénéficiant de la marque.

Les résultats sont très positifs : les produits sont très attractifs auprès des consommateurs, car la marque est clairement identifiée comme un acte d'achat éco-responsable. Elle leur garantit une proximité géographique qui confirme l'engouement pour les produits locaux. Elle leur apporte aussi des garanties environnementales, une juste rémunération de l'éleveur et le bien-être animal. L'intention d'achat est élevée car les consommateurs veulent « manger moins de viande mais manger mieux ». Les Parcs naturels régionaux et, par extension, leur marque, jouissent d'un capital « confiance ».

Pour les professionnels, la marque « Valeurs Parc » dispose d'une faible notoriété mais elle promet des valeurs intéressantes : l'origine locale, la qualité gustative associée à l'alimentation à l'herbe, le bien-être animal et les garanties environnementales et sociales.

### PRINCIPAUX PARTENAIRES

- L'interprofession de la viande bovine (INTERBEV)
- La Chambre régionale d'Agriculture
- L'Agence de l'Eau Rhin-Meuse
- La Région Grand Est

### CONTACTS PARC

Anne VIVIER.

Chiffres clés

90 % des consommateurs interrogés sont disposés à acheter ces viandes

60 % des professionnels (GMS et Bouchers) sont disposés à commercialiser ces viandes

Coût de l'action  
39 996 €

# VOCATION 2

## Un territoire qui participe à l'attractivité de la Lorraine

La présence des paysages et richesses naturelles les plus emblématiques de la Région, sa situation géographique et son appellation Parc naturel régional de Lorraine le désignent à l'évidence comme l'un des atouts du développement de l'attractivité de toute la Région. Dans le cadre de sa nouvelle Charte, le syndicat mixte du Parc se fixe ainsi pour objectifs de :

### 1. VALORISER LES JOYAUX DE LA BIODIVERSITÉ ET DU PAYSAGE

Il s'agit d'inviter tous les Lorrains à s'approprier les sites naturels et paysagers emblématiques présents dans le Parc naturel régional et à s'enorgueillir des labels internationaux qui leur sont attribués : la reconnaissance au niveau international à travers la signature de la Convention de Ramsar sur les sites des « Étangs de la Petite Woëvre » et de « l'Étang de Lindre, forêt du Romersberg et zones voisines », ou encore la désignation de 16 sites « Natura 2000 » appelés à participer pleinement aux engagements européens en faveur de la préservation de la biodiversité.

Les paysages des Côtes de Meuse et de Toul et de la Petite Woëvre soigneusement préservés font également partie des joyaux de la biodiversité et du paysage de la Lorraine. Parmi les priorités figurent la préservation et la valorisation du patrimoine qui les caractérise. En effet, les grands paysages du Parc constituent un vecteur de la promotion du territoire et de ses savoir-faire.

### 2. PARTICIPER À L'AMÉNAGEMENT RÉGIONAL EN VALORISANT ET EN PRÉSERVANT NOS PAYSAGES ET NOS PATRIMOINES

Au vu de sa situation dans « l'Espace Cœur Metz-Nancy-Lorraine », le territoire du Parc se donne comme deuxième objectif de « Participer à l'aménagement régional en valorisant et en préservant nos paysages et patrimoines ». Les grands projets (extension des réseaux de transports, extraction de matériaux, production d'énergies renouvelables, infrastructures de l'information et de la communication), indispensables au développement des communes, sont susceptibles d'avoir un impact sur le territoire du Parc. Les enjeux de préservation et de valorisation du Parc naturel régional sont pris en compte au niveau régional et font l'objet de réflexion en amont de la conception des projets pour permettre une coopération entre les maîtres d'ouvrage et les acteurs locaux en vue, suivant le cas, de réduire les impacts ou de les compenser.

Ces enjeux prennent également place dans les documents de planification, notamment les SCoT qui s'étendent sur de grandes parties du territoire du Parc et prévoient déjà une gestion économe de l'espace et la préservation des espaces naturels et agricoles ainsi que des paysages remarquables.

La valorisation et la préservation des paysages et des patrimoines nécessitent également la réduction des différentes nuisances visuelles pour une bonne maîtrise de l'affichage publicitaire ou du traitement des points noirs paysagers.





L'objectif ainsi affiché est de participer à l'aménagement régional :

- Par l'adoption d'une gestion concertée et différenciée de l'espace ;
- Par l'accompagnement de projets innovants renforçant l'attractivité du territoire ;
- Et par la valorisation et la préservation des paysages, des villages et des patrimoines culturels.

### 3. CONSTITUER UN TERRITOIRE D'ACCUEIL INTÉGRÉ À LA GRANDE RÉGION

Le territoire du Parc n'a pas à lui seul une offre touristique permettant d'être identifié comme destination à part entière. En revanche, en prenant une part active à l'essor d'une destination Lorraine, il enrichit celle-ci et y trouve un potentiel d'attractivité permettant de développer l'originalité de son offre liée à ses patrimoines naturels et culturels, à ses paysages de qualité et aux produits agricoles qui lui sont associés mais aussi à ses créations culturelles et artistiques. La mise en place d'une offre autour du tourisme durable est utilisée comme levier à la construction d'une destination touristique régionale. L'objectif est par conséquent de constituer un territoire d'accueil intégré à celui de la Grande Région :

- **Par la mise en place d'une destination touristique durable à l'échelle du Parc et au cœur de la Grande Région**

Le syndicat mixte participe à la mise en place d'une destination touristique durable au cœur de la Grande Région en privilégiant la découverte des territoires par les circulations douces (développement et mise en réseau

des véloroutes, valorisation des itinéraires de randonnée pédestre). Plusieurs sites s'étant dotés d'équipements dédiés (observatoires, sentier d'interprétation), le Parc naturel régional de Lorraine s'attache à constituer une véritable offre structurée et encadrée de tourisme ornithologique à l'échelle de son territoire.

Il poursuit son action de formation à destination des professionnels de façon à en faire des véritables relais auprès des visiteurs. La mise en place de la Marque « Valeurs Parc naturel régional » permet de mieux identifier l'offre et s'inscrit dans une démarche de progrès dans les prestations offertes aux visiteurs. Il prolonge son action au niveau transfrontalier dans le cadre notamment d'actions de coopération avec d'autres territoires tels que les Parcs naturels de la Grande Région.

- **Et la promotion d'une offre d'accueil organisée et structurée**

L'enjeu est de créer une dynamique entre les différents acteurs afin de proposer une offre d'accueil organisée et structurée. Le syndicat mixte entend consolider l'action reconnue du Réseau Éducation et s'appuyer sur son expérience dans le domaine de l'Éducation au Territoire pour engager une démarche avec les acteurs culturels, touristiques, de l'environnement... en vue de constituer à terme un véritable maillage des partenaires du Parc à même de relayer les enjeux identifiés par la Charte sur le territoire. Il amplifie, dans une logique de transversalité, son action de sensibilisation des publics jeunes et des acteurs du territoire aux thématiques territoriales et environnementales dans le cadre du programme « Connais ton Parc ».

# Formation

## Plan de formation pour la structuration d'une filière de guides nature

### ● OBJECTIF 3

En 2018-2019, le Parc naturel régional de Lorraine a engagé une première phase de diagnostic pour initier une opération de structuration d'une filière de guides nature, du paysage et du goût. Cette première phase a permis : d'identifier et de mobiliser les acteurs susceptibles d'adhérer à la démarche de structuration / de repérer les compétences présentes sur le territoire et les intervenants potentiels / de recenser les besoins en formation et les attentes des candidats / de définir les modules prioritaires ainsi que les modules obligatoires et facultatifs / de construire un programme de formation adapté et fédérateur élaboré à partir d'entretiens préalables.

#### OBJECTIFS

» Cette opération avait pour objectif de structurer une filière de Guides nature, du paysage et du goût sur le territoire du PnrL qui soient en capacité de proposer des sorties accompagnées aux clientèles touristiques. Elle ambitionne également de préparer le déploiement de la démarche « Qualinat » reconnue par le ministère du Tourisme qui bénéficie ainsi de la marque « Qualité tourisme » sur les sorties nature. Le PnrL s'appuiera sur cette démarche qualité pour favoriser le développement de la marque « Valeur Parc naturel régional ».

#### DESCRIPTIF

» La formation, qui s'est déroulée en 2020 a proposé 6 modules alternant théorie et pratique autour de l'accueil, la connaissance du Parc, la professionnalisation, la technique de guidage et la gestion de groupe, le secourisme et la gestion de la sécurité en milieu naturel, ou encore l'amélioration continue de la qualité d'une prestation d'accompagnement. Il s'agissait de donner aux participants les connaissances de base sur le territoire et sur le métier de Guide nature afin de leur permettre d'exercer leur activité dans les meilleures conditions et en lien avec les enjeux et les valeurs du Parc.

#### PLAN DE FINANCEMENT

» Région Grand Est (4 828,88 €). Europe – Leader Moselle Sud (10 428,57 €). Europe – Leader Ouest PnrL (8 886,95 €).



Coût de l'action  
**24 144.40 €**

#### Chiffres clés

**21 participants / 19 évaluations réalisées**  
**176 heures de formation dispensées sur 10 mois**

#### BILAN DE L'ACTION

» Une vingtaine de participants ont suivi 176 heures de formation réparties sur 10 mois dont 20 journées dispensées directement sur le terrain et 2 journées à distance. La formation a mobilisé également une vingtaine d'intervenants dont la plupart étaient des personnes ressources locales ce qui a permis d'apporter des connaissances fines et adaptées au territoire. Le réseau des guides s'est ainsi organisé et structuré autour de la volonté d'accroître la qualité et la spécificité de leurs offres de prestations.

À l'issue de la formation, une double évaluation a été réalisée auprès des stagiaires :

- Sur le métier de guide, avec mise en situation, pour tester l'appropriation du référentiel et de la démarche qualité « Qualinat ».
- Sur les connaissances dispensées à l'aide d'un questionnaire en ligne.

La moyenne générale de cette 1<sup>ère</sup> promotion de guides nature, du paysage et du goût s'élève à 10/20. Le déploiement d'un programme de perfectionnement s'avère nécessaire, il sera déployé en 2021 avant la phase 3 de qualification.

#### PRINCIPAUX PARTENAIRES

- AFRAT Autrans (Vercors) – Association pour la Formation des Ruraux aux Activités du Tourisme
- CEN Lorraine
- CPIE Woëvre-Côtes de Meuse
- Office de tourisme du Saulnois

#### CONTACTS PARC

Jenny MAHÉ.

# Aménagement de site

## Accès au massif forestier de la Forêt de la Reine

La forêt de la Reine est une forêt mythique de Lorraine. Composée de vieux chênes centenaires et parsemée d'étangs moyenâgeux, elle abrite un patrimoine naturel et culturel remarquable qui lui a valu son classement en zone Natura 2000. Elle est également identifiée dans la Charte 2015-2030 comme étant l'un des « joyaux » du territoire du Parc naturel régional de Lorraine.



### OBJECTIF 2 ●

#### OBJECTIFS

» La forêt de la Reine est un massif préservé et relativement inaccessible pour les visiteurs. Toutefois, depuis quelques années les acteurs locaux souhaitent favoriser l'accès au massif. C'est pourquoi, le PnrL ainsi que ses partenaires qui sont les communes, les communautés de communes et l'Office National des Forêts ont souhaité développer un projet de valorisation du massif dont l'objectif est de faire connaître et s'approprier la forêt pour mieux la protéger, en contribuant également à renforcer l'attractivité du territoire.

#### DESSCRIPTIF

» Une première phase d'études et de travaux a été réalisée en vue de favoriser l'accueil des publics au sein du massif en s'appuyant sur les attentes exprimées par les acteurs locaux : respect du patrimoine naturel et des différentes activités de la forêt, projet d'aménagement commun, cible de public familial et de proximité. La réalisation de cette opération a été confiée à l'ONF dont les travaux ont été encadrés par un comité de pilotage constitué des acteurs locaux et du Parc.

#### PLAN DE FINANCEMENT

» Région Grand Est (4 938 €). Europe – Leader Ouest PnrL (19 752 €).

#### BILAN DE L'ACTION

» À partir des propositions issues des différents groupes de travail et des études préalables, il s'est agi dans un premier temps de réaliser un schéma global d'aménagement du massif. Celui-ci a permis d'identifier plusieurs propositions de développement :

- Identification de portes d'entrée du massif pour favoriser l'accueil des visiteurs et des habitants (points d'information et d'accueil)
- Repérage de 2 grands itinéraires cyclables traversant le massif
- Identification d'itinéraires pédestres existants ou à développer à partir des villages entourant le massif.

Dans un second temps, l'opération a porté sur l'aménagement de 4 portes d'entrées situées aux 4 points cardinaux. Chaque porte propose un double panneau d'information : la carte du massif permettant au visiteur de se repérer et un panneau thématique valorisant l'une des richesses de la forêt (la biodiversité, les étangs, l'histoire, l'exploitation forestière). Une seconde tranche de travaux permettra le balisage des deux grandes traversées cyclables du massif (2021).

#### PRINCIPAUX PARTENAIRES

- Communes et communautés de communes concernées par le massif de la Reine
- Office National des Forêts
- CEN Lorraine

#### CONTACTS PARC

Johan CLAUD, Sophie GIRAULT.



Chiffres clés

13 communes concernées / 3 communautés de communes  
5000 hectares de forêts

Coût de l'action  
24 690 €

# Projet LEADER Moselle Sud

## 11 circuits de randonnée pour découvrir le Saulnois

### ● OBJECTIF 3

Les activités de pleine nature, et spécifiquement la randonnée, sont des activités de plus en plus pratiquées par les clientèles touristiques à la recherche de « naturalité ». C'est pourquoi la communauté de communes du Saulnois a travaillé à la mise en place d'un réseau d'itinéraires de randonnées et de promenades destiné à développer son offre touristique dans le cadre de sa stratégie « slow tourisme ».



#### OBJECTIFS

>> Ce réseau d'itinéraires pédestres participe au développement de l'attractivité du territoire par la création de produits touristiques destinés à séduire de nouvelles clientèles. La réalisation de ces circuits favorise également l'usage des modes de déplacements doux et l'émergence de nouvelles pratiques (marche nordique, rando santé, randonnées accompagnées ou guidées...). L'objectif est de valoriser le patrimoine local et d'accroître la fréquentation touristique du Saulnois.

#### DESSCRIPTIF

>> Les circuits ont été élaborés pour valoriser les éléments patrimoniaux du territoire : sites touristiques, musées, villages de caractère... Ils constituent une offre « nature » autour de la Seille, des étangs, de la forêt et permettent une découverte des sites naturels protégés du Saulnois (Natura 2000, Ramsar, ENS, réserve naturelle régionale). Ils contribuent à valoriser la diversité paysagère et patrimoniale exceptionnelle de la Lorraine. L'ensemble des circuits sont inscrits au PDIPR de la Moselle garantissant ainsi leur pérennité.

#### PLAN DE FINANCEMENT

>> État - DETR (90 338 €). Europe – LEADER Moselle Sud (50 000 €). Autofinancement communauté de communes du Saulnois (43 240 €).



#### BILAN DE L'ACTION

>> Création d'un réseau d'itinéraires de promenades et de randonnées comprenant 11 boucles (de 6,5 à 15,5 km) et 7 liaisons, totalisant 127 km d'itinéraires sur le territoire de la communauté de communes, ainsi que 2 boucles pour la randonnée VTT et équestre (59 km). La création de ces itinéraires a nécessité des travaux de défrichage et la création de tunnels de verdure, mais également la mise en place d'équipements pour l'accueil des randonneurs et la mise en sécurité des itinéraires : installation de passerelles, pose de clôtures et de mains courantes, jalonnement, balisage. Des panneaux RIS (Relais Informations Services) ont été installés au départ des sentiers pour indiquer les circuits et les informations touristiques pratiques, ainsi que des aires de pique-nique et 2 abris situés à la jonction des circuits et du GR5.

#### PRINCIPAUX PARTENAIRES

- La Fédération Française de la Randonnée Pédestre
- Les 31 communes traversées par un sentier et/ou une liaison
- Le département de la Moselle à travers le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée
- L'Office national des Forêts

#### CONTACTS PARC

Julie DI CHIARA.

#### Chiffres clés

Coût de l'action  
**183 578 €**

Création de **11** boucles et **7** liaisons représentant **127** km d'itinéraires pédestres.  
Création de **2** boucles pour la randonnée VTT et équestre (**59** km).

# Offre touristique durable

## Une nouvelle carte touristique du Parc



### OBJECTIF 3 ●

La charte 2015-2030 prévoit d'inscrire le territoire du Parc dans le cadre d'une destination touristique durable à l'échelle de la Grande Région et de le promouvoir. C'est pourquoi, le Syndicat mixte souhaite mettre en valeur les richesses patrimoniales et naturelles mais aussi les offres touristiques de son territoire à travers différents outils de promotion à destination du grand public.

#### OBJECTIFS

>> La carte touristique est un support de communication très demandé par tous les publics ainsi que par les partenaires touristiques du Parc. Ses objectifs sont multiples :

- Promouvoir l'offre touristique et notamment les prestataires bénéficiant de la marque Valeurs Parc naturel régional de Lorraine
- Mettre en avant l'offre de découverte du patrimoine naturel (sentiers d'interprétation, sites d'observation ornithologique, etc.)
- Valoriser les activités de pleine nature telles que la randonnée pédestre et le vélo à travers les grands itinéraires structurants (GR et véloroutes)

#### DESRIPTIF

>> Pour cette nouvelle édition, un important travail d'actualisation et de mise à jour des informations a été réalisé : sur les contours du périmètre du Parc, sur le contenu des informations, sur le graphisme.

La conception de la nouvelle carte puis son impression et sa diffusion ont été confiées à des prestataires extérieurs sous la conduite du service communication du Parc.

#### PLAN DE FINANCEMENT

>> Région Grand Est (1 000 € ). Europe – Leader Ouest PnrL (8 000 €).



#### BILAN DE L'ACTION

>> La dernière carte touristique du Parc qui avait été réalisée en 2016 après le renouvellement de la charte était épuisée.

Il s'est agi dans un premier temps, de mettre à jour les informations contenues dans la carte : patrimoines naturel et culturel, activités de découverte et de loisirs, itinéraires de circulation douce structurants. La cartographie du territoire a également été modifiée puisque, suite à la révision de la charte, le périmètre du Parc a évolué. Par ailleurs, les informations contenues au verso ont été entièrement revues afin de mettre en exergue la pluralité des activités proposées sur le Parc. Des QR codes renvoient les visiteurs vers différents sites Internet leur permettant d'obtenir des informations plus détaillées pour organiser leur visite.

Dans un deuxième temps la carte a été imprimée à 17 700 exemplaires.

Enfin, elle a été diffusée auprès de 232 sites touristiques du territoire du Parc : offices de tourisme, lieux de visite, d'hébergement, sites de loisirs.

#### PRINCIPAUX PARTENAIRES

- Prestataires touristiques du Parc
- SITLOR (Système d'Information Touristique Lorrain)

#### CONTACTS PARC

Sophie GIRAULT.

*Chiffres clés*

17 700 exemplaires imprimés  
232 sites de diffusion

Coût de l'action  
9 000 €

# Services civiques

## Accueil de jeunes au sein de la structure

### ● OBJECTIF 2



En 2015, le Comité Syndical a souhaité mettre en place le dispositif d'accueil de jeunes en service civique et l'agrément a été obtenu pour une durée de 3 ans portant sur 3 missions distinctes :

- *Soutien aux partenaires du Réseau Éducation / Éducation à l'environnement*
- *Soutien politique jeunes et découverte des métiers du territoire*
- *Soutien aux opérations de chantiers participatifs et suivis participatifs*

#### OBJECTIFS

>> L'objectif premier de ces recrutements est d'accueillir des jeunes et de leur permettre de s'investir pour des missions d'intérêt général (sensibilisation et communication au développement durable) et de permettre un appui à la création et à la réalisation de différents projets menés par le Parc. Ils sont ainsi formés au travers des missions confiées et des expériences qu'ils vivent aux côtés des chargés de mission du PnrL. Certains trouvent également une nouvelle voie à suivre dans le cadre de leur orientation professionnelle.

#### PLAN DE FINANCEMENT

>> Coût engagé par le Parc pour 4 services civiques sur 7 mois : 3 012.24 € hors frais de déplacement. Chaque jeune perçoit, chaque mois, une indemnité de 107.58 € versée par le Parc.

L'accueil des premiers volontaires a eu lieu en 2016. Dans le cadre du renouvellement de l'agrément en 2019, toujours pour une durée de 3 ans, le Parc accueille désormais 4 services civiques, pour une durée de 7 mois chacun (d'octobre à avril) sur les missions initiales auxquelles s'est ajoutée la mission supplémentaire :

- *Valorisation des initiatives du territoire du Parc.*

#### BILAN DE L'ACTION

>> Les missions confiées aux jeunes sont variées et permettent d'améliorer notamment la qualité des liens qui unissent le PnrL et ses habitants ou acteurs socio-économiques. Dans le cadre de chantiers participatifs (plantations de haies, par exemple), de création d'animations ou d'outils pédagogiques, internes ou dédiés aux membres du réseau Education du Parc, de contributions à la publication de contenus (web...), les jeunes œuvrent au quotidien pour permettre une plus large connaissance des enjeux environnementaux qui sont identifiés dans la Charte du Parc et déclinés dans les programmes d'actions annuels.

#### CONTACTS PARC

Nicolas LAMBERT.

#### Chiffres clés

Coût de l'action  
**3 012.24 €**

**4** services civiques (**8** accueillis au cours de l'année **2020**) sur **2** périodes  
**28** mois cumulés/an / **70** journées de chantiers

# Atelier universitaire à Fénétrange

## Requalification de l'habitat ancien en centre-bourg



### OBJECTIF 2 ●

L'objectif de cet atelier universitaire « hors les murs » réalisé en février 2020 était de s'appuyer sur les conclusions du diagnostic conduit en 2018, pour engager une réflexion à vocation plus opérationnelle sur un enjeu prioritaire : la requalification de l'habitat sur le centre-bourg de Fénétrange

#### OBJECTIFS

>> Cet atelier hors les murs a eu plus spécifiquement pour objet d'esquisser des propositions stratégiques et architecturales en vue de répondre à la problématique de la dégradation du bâti et la vacance du parc de logements du centre-bourg.

#### DESCRIPTIF

>> En immersion pendant une semaine dans la commune de Fénétrange, les étudiants de l'École Nationale Supérieure d'Architecture Paris-Val de Seine et de l'Université Paris Diderot, encadrés par leurs enseignants ont été amenés à dialoguer avec les élus locaux, les partenaires (PNRL, DREAL, Communauté de communes, SCOT, ABF,...) et les habitants pour conduire une analyse architecturale et urbaine de requalification de l'habitat.

Cette réflexion a été menée prioritairement sur trois îlots au centre de la cité médiévale. Les questions abordées ont également traité des aménagements urbains, du développement économique et social ainsi que la mobilité pour ne pas limiter l'approche aux seules questions du logement mais bien intégrer la notion d'habiter dans un bourg-centre.

#### PLAN DE FINANCEMENT

>> Région Grand Est (5 000 €). Fédération Française des Parc naturels régionaux (1 000 €).

#### BILAN DE L'ACTION

>> Deux îlots aux caractéristiques différentes ont été choisis pour conduire ce travail sur la requalification de

l'habitat, l'îlot des Doves marqué par une forte vacance et une dégradation du bâti et l'îlot central à proximité de l'église. Des propositions architecturales innovantes ont été présentées aux élus et aux partenaires permettant de mettre en valeur le patrimoine bâti traditionnel tout répondant à des enjeux contemporains (accessibilité sur l'extérieur, luminosité, économies d'énergie, multifonctionnalité de espaces...)

La question des aménagements des espaces publics et de la mobilité a été abordée plus particulièrement sur le carrefour situé à l'entrée de Fénétrange, à côté de la Porte de France pour répondre aux nuisances engendrées par l'inadaptation du quartier à la dimension du trafic routier.

Les travaux de ces ateliers vont être valorisés à travers deux actions opérationnelle qui vont se mettre en place en 2021/2022, l'accueil d'une résidence d'architecture en partenariat avec les 6 parcs et la Région Grand Est et la mise en œuvre d'une opération de revitalisation du territoire (ORT) en partenariat avec la communauté de communes.

#### PRINCIPAUX PARTENAIRES

• Commune de Fénétrange / ENSAPVS / Université Paris-Diderot / Fédération Française des Parcs / Région Grand Est / DREAL Grand Est / Communauté de communes Sarrebourg Moselle sud.

#### CONTACTS PARC

Patrick JEANNOT.

Chiffres clés

20 étudiants et 4 enseignants  
5 ateliers de travail thématique / 15 partenaires rencontrés

Coût de l'action  
6 000 €

# Signalétiques

## Signalisation d'Information Locale harmonisée dans les communes du Parc

### ● OBJECTIF 2

Afin de préserver les paysages et le cadre de vie, la réglementation relative à la publicité extérieure restreint notablement les possibilités d'installation de pré-enseignes (panneaux signalant la proximité d'une activité) le long des routes et des rues. Les services du Parc accompagnent les collectivités locales dans la mise en œuvre d'une Signalisation d'Information Locale (SIL) qui devient une alternative harmonisée et valorisante du territoire.



#### OBJECTIFS

- Apporter une réponse aux besoins de signalétique des collectivités et des entreprises locales.
- Favoriser le déploiement de la SIL, dans le respect des paysages du Parc, en privilégiant l'approche intercommunale.
- Encourager la découverte des sites d'intérêt touristique grâce à la signalisation

#### DESSCRIPTIF

>> La Signalisation d'Information Locale (SIL) est une catégorie de signalisation routière servant à indiquer la proximité d'activités utiles au voyageur, mais aussi de sites touristiques et d'équipements publics. Afin de faciliter une SIL homogène dans l'ensemble de son territoire, le Parc s'était doté d'un guide pratique établissant un cadre d'implantation harmonisé sur le territoire. Au cours de cette année, le Parc a mis en pratique les préconisations du Guide SIL réalisé en 2019 pour conseiller les collectivités qui, souvent interpellées par des entreprises, cherchent une solution d'affichage pour les activités économiques et de services. Après avoir travaillé à l'échelle communale, le Parc privilégie la dimension intercommunale pour le déploiement de la SIL, aboutissant par exemple à la mise en place d'un dispositif d'accompagnement pour la communauté de communes Mad et Moselle.

#### PLAN DE FINANCEMENT

>> Ingénierie des services du PnrL (4 680 €) avec le soutien financier de la DREAL Grand Est (18 800 €).

#### BILAN DE L'ACTION

- Mise en œuvre d'un fonds de concours annuel à destination des communes de la communauté de communes de Mad et Moselle souhaitant implanter une SIL, avec un cofinancement intercommunal et une ingénierie technique apportée par le Parc
- Sélection de la commune de Thiaucourt-Regniéville bénéficiaire du dispositif intercommunal et réalisation par le Parc du schéma directeur de signalisation de cette commune.
- Engagement d'un partenariat avec la communauté de commune du Bassin de Pont à Mousson pour la mise en place d'une SIL intercommunale
- Installation d'une SIL dans la commune d'Azoudange

#### PRINCIPAUX PARTENAIRES

- Communes d'Azoudange et de Thiaucourt-Regniéville, communauté de communes Mad et Moselle.
- Conseils départementaux, DREAL, Région Grand Est

#### CONTACTS PARC

Juan LLORET, Sophie GIRAULT.

#### Chiffres clés

Coût de l'action  
**23 480 €**

**45 communes de Mad et Moselle pouvant bénéficier de ce dispositif**  
**4 panneaux installés à Azoudange**

# Plan de Paysage des Côtes de Meuse

## Soutien à la mission d'animation



### OBJECTIF 2 ●

Depuis 2013, le Plan de Paysage des Côtes de Meuse a trouvé un réel écho sur le territoire des communautés de communes Côtes de Meuse-Woëvre et du Territoire de Fresnes-en-Woëvre. Ce projet de territoire concerté qui s'est préoccupé du devenir des vergers familiaux et professionnels présents dans les villages de côte a mobilisé de nombreux acteurs du territoire

#### OBJECTIFS

» Depuis 2016, les communautés de communes se sont données les moyens de mettre en place les points forts du Plan de Paysage en créant un point « Info Paysage », en accompagnant les arboriculteurs dans la transmission et le maintien de leurs exploitations, en animant une Bourse aux Vergers. Pour 2020, les communautés de communes ont souhaité orienter la mission d'animation du Plan de Paysage vers la mise en œuvre d'actions nouvelles issues des travaux des différents groupes de travail.

#### DESCRIPTIF

» La présence de l'animateur « Plan Paysage » a permis d'ancrer localement la démarche, de mettre en relation un grand nombre d'acteurs du territoire entre eux pour assurer une meilleure coordination des actions. Grâce à l'animation de cette démarche, de nouveaux modes de gouvernance se dessinent peu à peu sur le territoire et, au fil de la mise en œuvre des actions, les objectifs se précisent. En effet, au regard des résultats de la première phase d'action, les communautés de communes ont souhaité s'investir sur des actions plus ciblées, peut-être moins nombreuses mais qui croisent plusieurs axes du Plan de Paysage.

#### PLAN DE FINANCEMENT

» AREM (17 060 €). Région Grand Est (3 280 €). DREAL (3 280 €). CC du Territoire de Fresnes en Woëvre (2 472 €). CC Côtes de Meuse Woëvre (6 708 €).

#### BILAN DE L'ACTION

» En 2020, plusieurs actions ont ainsi pu être mises en œuvre : à la croisée de la préservation des paysages, de la biodiversité et de la trame verte et bleue, la communauté de communes a porté 21 projets qui ont permis de planter 5 km de haies, 104 arbres isolés ou en alignement, de creuser 6 mares et de couvrir 17,8 ha de couverts intercultures sur l'ensemble du territoire. Par ailleurs, les élus et les associations locales ont pu développer ensemble un réseau d'itinéraires aménagés et balisés valorisant les richesses naturelles et patrimoniales des Côtes de Meuse. La Fédération Française de Randonnée Pédestre a balisé 7 itinéraires qui s'ajoutent aux 6 circuits proposés par le PnrL. Au total 140 km de chemins sont ouverts au public pour découvrir et apprécier le paysage. Enfin l'Ecomusée d'Hannonville et le CPIE de Meuse, en partenariat avec le PnrL ont proposé un programme pédagogique sur la découverte et la compréhension des paysages des Côtes de Meuse à destination de 7 classes de CM2.

#### PRINCIPAUX PARTENAIRES

- L'Ecomusée d'Hannonville et le CPIE de Meuse
- La Chambre d'Agriculture de la Meuse
- La Fédération Française de Randonnée Pédestre
- Les communes et communautés de communes

#### CONTACTS PARC

Anne PHILIPCZYK.

*Chiffres clés*

Coût de l'action  
**32 800 €**

**5 km de haies plantées / 104 arbres isolés ou en alignement plantés / 6 mares creusées  
17,8 ha de couverts / 7 classes sensibilisées / 140 km de chemins aménagés et balisés**

# VOCATION 3

## Un territoire qui construit son avenir avec ses bassins de vie et ses populations

Car le territoire du Parc est avant tout un territoire vivant, fort de ses habitants, la nouvelle Charte du Parc se fixe pour objectifs de :

### 1. FAIRE ÉMERGER ET SOUTENIR LES INITIATIVES ÉCONOMIQUES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Face aux problématiques économiques (déficit d'emploi sur le territoire au regard de la population active résidente) et sociales (vieillesse de la population et départ des jeunes) impactant le territoire, le syndicat mixte entend faire émerger et soutenir des initiatives économiques de développement.

L'enjeu est de maintenir et de développer l'emploi sur le territoire, en misant notamment sur l'innovation et l'amélioration des performances énergétiques et environnementales des entreprises.

Le syndicat mixte accompagne à cet égard les entreprises et collectivités engagées dans des démarches d'amélioration de leurs performances énergétiques (création d'un concours « éco-trophées », accompagnement de projet de plate-forme de télétravail...). Afin de contribuer au développement économique du territoire, il participera à la réflexion sur la constitution d'une filière locale de valorisation du bois.

Il s'attache enfin à favoriser le développement d'une économie de proximité à travers notamment :

- Une action spécifique de valorisation des productions agricoles locales et des filières courtes
- L'accompagnement au développement de filières économiques innovantes.

### 2. ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION DES MODES DE VIE

Dans le contexte actuel de changement climatique, une démarche de maîtrise des consommations énergétiques est engagée pour l'ensemble des activités du territoire.

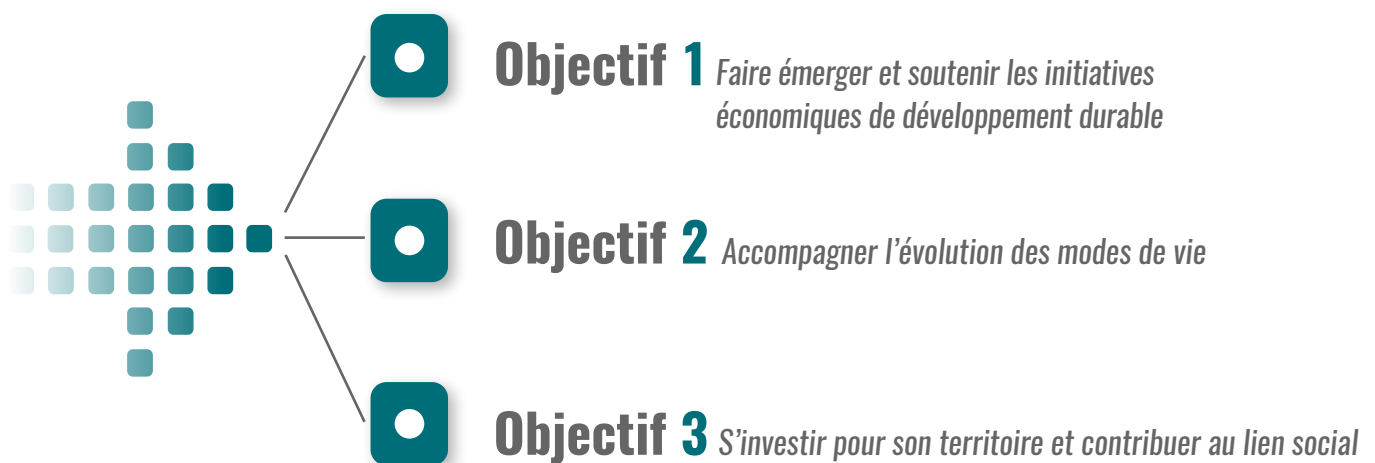
Cette orientation s'intéresse par ailleurs aux jeunes qui vivant sur le territoire, décidant de s'y installer ou d'y revenir, contribueront à son dynamisme futur.

L'objectif de la nouvelle Charte du Parc étant d'accompagner l'évolution des modes de vie :

- en diminuant les consommations d'énergies et les émissions des gaz à effet de serre,
- Le syndicat mixte du Parc en lien avec huit intercommunalités porte ainsi un projet de « Territoire à énergie positive pour une croissance verte »,
- en mobilisant les jeunes et en accompagnant leurs initiatives.

L'objectif étant enfin de favoriser l'ancrage des jeunes sur le territoire en soutenant leurs initiatives et projets et en les sensibilisant aux métiers présents sur le territoire (agriculture durable et métiers de l'environnement en particulier).





### 3. S'INVESTIR POUR SON TERRITOIRE ET CONTRIBUER AU LIEN SOCIAL

Le syndicat mixte du Parc entend valoriser les nombreuses initiatives existant sur son territoire à travers, notamment, ses outils de communication. Il s'agit de faire valoir la qualité des offres et des prestations, ainsi que la plus-value Parc. Pour valoriser le territoire et ce que le label parc y apporte, plusieurs niveaux de communication se conjugueront afin de toucher différents publics :

- Les acteurs et habitants du territoire,
- Les bénévoles et réseaux partenaires du Parc,
- Les partenaires institutionnels du syndicat mixte du Parc.

Il s'agit également de s'appuyer sur les acteurs culturels afin de faciliter la connaissance et l'appropriation des spécificités du territoire (paysagères, patrimoniales...) par les habitants et visiteurs.

La constitution d'un réseau des partenaires structuré à l'échelle du Parc, de même que le média culturel, doit au final permettre de relayer et amplifier la dynamique territoriale et d'œuvrer à l'émergence d'une véritable « identité Parc ».

# Valoriser l'agriculture locale

## Vers la création d'un atelier de transformation de la laine locale en Moselle Sud

### ● OBJECTIF 1



© Pixabay

Depuis 2017, le Parc naturel régional de Lorraine est engagé dans le programme de coopération européen DEFI-Laine qui vise à structurer une filière locale de valorisation de la laine produite à l'échelle de la Grande Région. Dans le cadre de ce projet, le Parc a coordonné en 2019/2020 une étude de faisabilité afin d'analyser l'opportunité d'implanter une unité de transformation de la laine au cœur du bassin d'élevage ovin de la Moselle Sud.

### OBJECTIFS

» Afin d'apporter un éclairage détaillé sur le potentiel et les conditions d'installation d'un outil de transformation de laine, une étude de faisabilité technico-économique a été engagée sur différents volets :

- L'orientation technique la plus pertinente pour satisfaire la demande des entreprises et des industriels
- Le modèle économique et le dimensionnement de l'atelier (besoin en locaux, investissements matériels, moyens humains ...)

### DESCRIPTIF

» Le groupement entre le cabinet CEIS et le CETELOR (Centre d'Essais Textile Lorrain de l'Université de Lorraine) a été recruté pour mener à bien cette mission. Une vaste enquête a été menée auprès de 133 entreprises de la 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> transformation installées en France et en Grande Région et investies sur différents segments de marché (isolation, textile, feutre, décoration ...). Sur la base de ce travail de prospection commerciale et de l'analyse de l'environnement sectoriel du projet, l'offre de services non couverte et les types de transformation à satisfaire pour répondre à la demande ont pu être identifiés.

### PLAN DE FINANCEMENT

» Région Grand Est (19 655 €). Banque des Territoires (10 000 €). Communauté de Communes du Saulnois (5 000 €). Communauté de Communes de Sarrebourg – Moselle Sud (5 000 €). Autofinancement Parc (5 000 €).

### BILAN DE L'ACTION

» Au regard des potentialités de marché, l'étude a démontré l'opportunité de créer une unité industrielle dédiée à la production de feutre et de matériaux d'isolation en laine locale. Au sein d'une unité implantée en Moselle, la laine collectée auprès des éleveurs serait transformée en différents matériaux performants et naturels. Le dimensionnement de la chaîne de production permettrait de travailler de petits lots de laine ainsi que des volumes plus conséquents, et de proposer par ailleurs une offre de feutrage à façon flexible et réactive pour les éleveurs, entreprises et donneurs d'ordre. L'étude a également préconisé de constituer le projet en Société Coopérative d'Intérêt Collectif pour fédérer différentes catégories d'acteurs impliqués dans son fonctionnement et sa gouvernance. En 2021, afin d'avancer dans la construction de ce projet, les différents partenaires travailleront collectivement à la création de la structuration juridique, à la finalisation du business plan et à la recherche de financements.

### PRINCIPAUX PARTENAIRES

- Les Communautés de Communes du Saulnois et de Sarrebourg Moselle Sud
- Les éleveurs ovins et les organismes et représentants de l'agriculture : Chambre d'Agriculture, Syndicat Ovin de la Moselle et association des éleveurs Est à Laine Mérinos
- Moselle Attractivité

### CONTACTS PARC

Marion COLNET.

### Chiffres clés

Coût de l'action  
**44 655 €**

Près de **60 tonnes** de laine brute pourraient être valorisées (soit environ **16%** de la production lainière de la Lorraine) / **6 emplois** non délocalisables à pourvoir

# Valorisation des artisans d'art du Parc

*Les artisans d'art partenaires de la Marque Valeurs Parc au salon Habitat Déco de Nancy !*



© Bartosch Salmanski



© Bartosch Salmanski

## OBJECTIF 1 •

Nombreux sont les artisans d'art qui ont choisi le PnrL pour y vivre et y travailler. Par ce choix, ils démontrent que la campagne peut être source de dynamisme et de créativité ! Depuis 2019, le Syndicat Mixte a engagé le déploiement de la marque Valeurs Parc aux secteurs des métiers d'art et des savoir-faire. 7 premiers artisans d'art qui revendiquent leur attachement fort au territoire et leur engagement en faveur du respect de l'environnement et d'un modèle de société local et solidaire ont d'ores et déjà rejoint le réseau des entreprises partenaires de la marque.

### OBJECTIFS

» Cette dynamique traduit une des priorités de la Charte 2015-2030, dans laquelle l'accompagnement, la professionnalisation et la promotion des professionnels des métiers d'art sont identifiés comme des axes de développement économique et de renforcement de l'offre touristique du territoire. Pour valoriser ces acteurs qui s'engagent pour l'économie locale en milieu rural, un plan d'actions de communication et une stratégie marketing ont été mis en place.

### DESCRIPTIF

» En partenariat avec la Mission Métiers d'Art de la Région Grand Est, afin de faire connaître la marque au grand public et de promouvoir la qualité du travail proposé par les ateliers partenaires, un espace commun a été organisé dans le cadre du Salon Habitat Déco – Salon des Métiers d'art qui s'est déroulé du 5 au 9 mars 2020 au Parc des Expositions de Nancy.

### PLAN DE FINANCEMENT

» Région Grand Est (3 500 €).

### BILAN DE L'ACTION

» Au cours de cet événement, 5 artisans d'art partenaires de la marque ont répondu présents. Un programme riche et diversifié a été proposé au public : exposition de pièces originales, démonstrations de soufflage du verre au chalumeau, création de vitraux, services de tapisserie d'ameublement sur-mesure...

En dépit du contexte lié à la crise sanitaire, plus de 17 800 visiteurs ont fait le déplacement pour aller à la rencontre des professionnels. Ce salon a représenté une réelle opportunité pour développer leur activité, promouvoir leurs produits et services et échanger avec une clientèle venue s'équiper, découvrir ou concrétiser ses projets.

### PRINCIPAUX PARTENAIRES

- La Mission Métiers d'Art Région Grand Est
- Les artisans d'art partenaires de la Marque Valeurs Parc
- Destination Nancy

### CONTACTS PARC

Marion COLNET.

*Chiffres clés*

5 artisans d'art partenaires de l'événement  
17 800 visiteurs

Coût de l'action  
**3 500 €**

# Création d'un escape game

Écomusée d'Hannonville-sous-les-Côtes

## ● OBJECTIF 3



Création d'un outil pédagogique ludique de découverte d'une structure partenaire éducation du PnrL

### OBJECTIFS

>> Par l'intermédiaire d'un jeu, adapté sous forme de cartes à jouer, il s'agit de permettre la découverte d'une structure du réseau éducation au territoire du PnrL à des élèves de collège.

### DESCRIPTIF

>> Escape game au jardin : à Hannonville-sous-les-Côtes, le jardinier a besoin de vous pour sauver sa collection de graines précieuses !

C'est en tant que stagiaire que vous êtes accueilli à l'Écomusée où vous devez rencontrer Geo, le jardinier, pour une heure de visite pédagogique.

Cependant, tout ne se passe pas comme prévu ! Geo est introuvable et une vidéo tourne en boucle sur son bureau... Vous apprenez que sa vie est en danger, qu'il a dû fuir et il vous confie une mission : retrouver les graines qu'il a cachées et les semer chez vous afin de préserver la biodiversité !

Et c'est dans le jardin que vous découvrez les énigmes qu'il a concoctées pour vous mettre sur les traces de ses graines...

Grâce à ces missions variées, vous découvrirez ce qu'est un éco-jardin.

Vous l'avez compris : Geo vous attend !

### PLAN DE FINANCEMENT

>> Ingénierie – poste d'enseignant du secondaire chargé de mission au PnrL.

### BILAN DE L'ACTION

>> 1 jeu créé.

### PRINCIPAUX PARTENAIRES

- 1 partenaire éducatif mobilisé (Écomusée d'Hannonville-sous-les-Côtes).

### CONTACTS PARC

Sylvie BALCZESAK.

# Collaboration avec l'INSPÉ de Moselle

## Formation des futurs professeurs des écoles

Dans le cadre des conventions avec l'Éducation nationale, une collaboration a été mise en place, depuis 2016, entre le PnrL et l'INSPÉ de Moselle (Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation - Université de Lorraine), où sont formés les futurs professeurs des écoles.

### OBJECTIF 2 ●



### OBJECTIFS

» Cette collaboration s'inscrit dans le cadre d'un module de formation, dont l'intitulé est « Organiser une sortie scolaire dans le Parc naturel régional de Lorraine ». Ce module de 18 heures, a pour objectif de donner aux étudiants en Master 2, futurs professeurs des écoles, les compétences nécessaires pour organiser des sorties scolaires, à la journée ou en séjour, avec leurs futures classes.

### DESRIPTIF

» Cette formation comporte deux parties : une partie théorique, apportant des informations administratives et pratiques sur les conditions d'organisation des sorties scolaires et une partie pratique avec la découverte de deux structures partenaires du « Réseau éducation du PnrL\* ».

### PLAN DE FINANCEMENT

» Région Grand Est (3 500 €).

### BILAN DE L'ACTION

» En 2020 un groupe de 20 étudiants s'est déplacé sur les sites suivants :

- Vic-sur Seille par l'OT du Pays du Saulnois et Musée Georges De La Tour, le 14 février 2020
- Le Centre Nature et Sport de Mittersheim, le 20 mars 2020 (annulation crise sanitaire)

\* Le Parc naturel régional de Lorraine est engagé depuis 1994 dans un partenariat avec les services départementaux de l'Éducation nationale de Meurthe-et-Moselle, Meuse et Moselle et le rectorat de l'Académie de Nancy-Metz, qui se traduit notamment par une garantie de qualité pédagogique des sites accueillant des élèves en sortie scolaire : la Charte Éducation du PnrL. Les structures situées sur le territoire du Parc, reconnues « Charte Éducation », constituent le « Réseau éducation du PnrL ».

En 2021, la demande des étudiants ayant augmenté, deux groupes ont été créés. Un groupe de 20 étudiants et un groupe de 18 étudiants. Les étudiants se déplaceront sur les sites suivants :

- Le Centre Nature et Sport de Mittersheim : 19 et 26 mars 2021
- Vic-sur Seille par l'Office du Tourisme du Pays du Saulnois : 25 et 28 mai 2021.

» Collaboration PnrL avec INSPÉ 57 et la « Maison pour la Science en Lorraine » : sur le même principe que le module de formation sur les sorties scolaires, un module intitulé « Concevoir et mettre en œuvre des défis en sciences et en technologie » a été mis en place.

En 2020 un groupe de 16 étudiants s'est déplacé sur les sites suivants :

- Club ULM de Chambley et Aéromusée Pilâtre De Rozier le 06 mars 2020
- Écomusée de Hannonville-sous-les-Côtes le 13 mars 2020

En 2021, un groupe de 16 étudiants se déplacera sur les sites suivants :

- Club ULM de Chambley et Aéromusée Pilâtre De Rozier le 24 mars 2021

### PRINCIPAUX PARTENAIRES

- INSPE de Lorraine
- « Maison pour la Science en Lorraine »
- Sites partenaires éducation du territoire Parc

### CONTACTS PARC

Franck BONILAVRI.

Chiffres clés

36 étudiants formés

5 structures partenaires éducation impliquées

Coût de l'action  
3 500 €

# Projet DEFI-Laine

## Isolation de la Mairie de Réchicourt-le-Château en laine locale de mouton

### ● OBJECTIF 2

Dans le cadre du projet DEFI-Laine de valorisation de la laine locale, des bâtiments publics du territoire du PnrL servent d'expérimentation pour démontrer les performances d'isolation thermique et phonique de la laine de mouton. En 2020, les combles de la Mairie de Réchicourt-le-Château ont été habillés avec des panneaux produits à base de laine de moutons élevés dans les prairies du territoire.



#### OBJECTIFS

» Les objectifs sont de :

- Participer à la transition énergétique, en réalisant des économies d'énergie sur les bâtiments publics
- Participer au développement de l'économie locale en valorisant une ressource, la laine, qui a peu de débouchés actuellement.
- Participer au maintien de l'élevage ovin et des prairies.
- Participer au développement d'une filière locale d'éco-rénovation avec la production d'un matériau biosourcé.

#### DESRIPTIF

» Le secteur de Réchicourt-le-Château est une terre d'élevage ovin très importante. Le conseil municipal souhaitait valoriser la laine locale de mouton comme solution à l'isolation des bâtiments. La commune a choisi d'isoler les combles de la Mairie, en se laissant la possibilité de pouvoir les réutiliser ultérieurement. C'est pourquoi la solution technique avec des panneaux semi-rigides d'isolants en laine de mouton locale a été choisie afin d'améliorer la performance énergétique de la Mairie et de conserver l'usage de ces combles.

#### PLAN DE FINANCEMENT

» Région Grand Est (3 453 €). Union européenne : INTERREG VA DEFI-Laine (4 030 €). Mairie de Réchicourt-le-Château (4 030 €).

#### BILAN DE L'ACTION

» Le bâtiment de la mairie a subi différentes opérations de rénovation dont l'isolation qui était nécessaire pour améliorer l'acoustique et diminuer les consommations énergétiques. Deux couches de panneaux semi-rigides d'isolants en laine de mouton locale ont été installées dans les combles de la Mairie. La pose a été effectuée par les habitants de la commune, dans le cadre « d'une journée des bénévoles » organisée chaque année. La laine est ensuite lavée et traitée contre les mites en Belgique, à l'usine Traitex, partenaire du programme de coopération transfrontalière dans le cadre duquel ce projet a été engagé. Enfin, la fabrication des panneaux semi-rigides est réalisée au Centre d'Essais Textile Lorrain, à Epinal. Un test de conductivité thermique est également effectué lors de chaque production, afin de garantir la performance des isolants. En perspective pour les années à venir, afin d'assurer le développement de cette nouvelle filière de production de matériaux biosourcés, un atelier de transformation de la laine est en projet sur le site de Bataville à Réchicourt-le-Château avec la création d'une société coopérative en partenariat avec les acteurs locaux et régionaux.

#### PRINCIPAUX PARTENAIRES

• Éleveurs ovins partenaires / Mairie de Réchicourt-le-Château / Entreprises de transport, lavage de la laine et transformation en panneaux isolants / Partenaires INTERREG VA DEFI-Laine / Région Grand Est et Union Européenne

#### CONTACTS PARC

Jean-Marc GAULARD.

Coût de l'action  
**11 513 €**

Chiffres clés

250 m<sup>2</sup> de surface isolée / 910 kg de laine valorisée / Une épaisseur d'isolation de 24 cm (2 X 12 cm) / Performance énergétique : R=6 (2 panneaux semi-rigides de 12 cm)

# Projet DEFI-Laine

## Réalisation de maquettes pédagogiques sur l'utilisation de la laine de mouton pour l'isolation

La laine de mouton est un isolant thermique et phonique mal connu et peu utilisé dans le bâtiment. Le Parc naturel régional de Lorraine et le Cluster Ecoconstruction de Namur se sont associés pour élaborer des maquettes pédagogiques permettant de montrer les différents usages possibles de la laine dans le bâtiment.

Ces maquettes viennent compléter d'autres outils pédagogiques créés pendant le projet (exposition, brochures...).

### OBJECTIF 2



#### OBJECTIFS

» L'objectif principal de cette action était de montrer de manière exhaustive les multiples usages de la laine dans le bâtiment.

Partenaires depuis 2017 dans le projet DEFI-Laine pour la valorisation de la laine de mouton locale, le PnrL et le Cluster Ecoconstruction de Namur ont pour objectif d'informer les publics et de sensibiliser les utilisateurs aux matériaux naturels et locaux issus de la laine de mouton.

#### DESCRIPTIF

» Un prestataire spécialiste de conception d'outils pédagogiques a été sollicité pour la fabrication de deux maquettes permettant de présenter au grand public les différents usages de la laine dans le bâtiment : panneaux isolants thermiques, panneaux acoustiques en feutre, laine en vrac à souffler sous comble, laine utilisée pour le calfeutrage des ouvrants (portes et fenêtres)...

En effet, afin de sensibiliser les habitants et les collectivités à l'usage des nombreuses applications de matériaux à base de laine dans la rénovation ou la construction de bâtiments, les acteurs du projet de coopération transfrontalière DEFI-Laine ont décidé de réaliser deux maquettes reproduisant une maison témoin de ces utilisations possibles.

#### PLAN DE FINANCEMENT

» Union européenne : INTERREG DEFI-Laine (1 050 €). DREAL Grand Est (mission bâtiments durables : 1 585 €).

#### BILAN DE L'ACTION

» Les deux maquettes ont été fabriquées par une entreprise française, Créalogique. Elles ont été livrées en décembre 2020. Le cahier des charges était simple : elles devaient être solides et faciles à transporter, fabriquées en laine et en bois pour être en cohérence avec les matériaux isolants naturels et locaux. Un exemplaire est destiné à être présenté côté français, tandis que l'autre servira du côté Wallon. Le Cluster Ecoconstruction de Namur va par ailleurs réaliser en 2021 une formation en format vidéo sur l'utilisation de ces maquettes afin de bien montrer les différentes applications de la laine dans le bâtiment. Cette maquette sera utilisée par le PNRL et les partenaires du programme DEFI-Laine lors des différentes manifestations (expositions, salons, conférences et animations) auxquelles ils participent. A titre d'illustration, la maquette sera présentée lors du prochain Salon de l'Habitat à Nancy pour lequel les matériaux naturels et locaux seront mis à l'honneur.

#### PRINCIPAUX PARTENAIRES

- Cluster Ecoconstruction de Namur
- DREAL Grand-Est : soutien technique et financier
- Union européenne : soutien financier.

#### CONTACTS PARC

Jean-Marc GAULARD.

*Chiffres clés*

2 maquettes réalisées / 1 formation en format vidéo à partir de la maquette pour une présentation de l'utilisation de laine de mouton dans les bâtiments (en cours)

Coût de l'action  
**2 635 €**

# Accompagner la transition énergétique

## Projets soutenus dans le cadre du Fonds Commun d'Initiatives pour la Transition Énergétique

### ● OBJECTIF 2



Le Fonds Commun d'Initiatives pour la Transition Énergétique (FCITE) a été créé par le Parc naturel régional de Lorraine et les communautés de communes partenaires du Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte

Ce fonds d'un montant de 400 000 € est issu de la valorisation des travaux de rénovation de bâtiments et d'éclairage public avec le dispositif financier des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE). Il est consacré aux projets innovants pour accompagner les acteurs du territoire dans la transition énergétique.

#### OBJECTIFS

» Les objectifs sont les suivants :

- Mettre en œuvre la stratégie Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) du PNRL et de ses partenaires.
- Accompagner des projets innovants et expérimentaux en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique
- Mobiliser des fonds sur des projets qui n'entrent pas (ou sont insuffisamment soutenus) dans les dispositifs financiers existants.

#### DESCRIPTIF

» Une première sélection de projets a pu être opérée en 2020. Le comité de sélection des actions composée du Parc naturel régional de Lorraine et des communautés de communes associées dans le dispositif TEPCV ont décidé de soutenir 12 projets pour un montant de travaux de 455 000 € avec un montant total d'aide de 140 000 €. Ce comité de sélection a retenu des projets sur différentes thématiques : les mobilités alternatives à l'usage de la voiture individuelle, le développement des énergies renouvelables et notamment les projets citoyens comme la Centrale Photovoltaïque Villageoise de Ville-sur-Yron, des projets visant à la maîtrise des consommations énergétiques avec l'utilisation de matériaux biosourcés...

#### PLAN DE FINANCEMENT

» Les 12 opérations retenues pour cette 1<sup>ère</sup> phase constituent une enveloppe financière totale de 140 000 €.

#### BILAN DE L'ACTION

» Les 12 projets soutenus par le FCITE sont en cours de réalisation. Un premier versement de l'aide du FCITE a été engagé en 2020, pour la 1<sup>ère</sup> tranche de travaux de pose de panneaux pour la centrale photovoltaïque villageoise « Solyron » à Ville-sur-Yron.

Les autres projets soutenus en cours de réalisation sont les suivants : Centrale photovoltaïque villageoise « Lorseuil » à Thiaucourt, aide à l'achat de vélos ou de vélos à assistance électrique (communautés de communes de Mad et Moselle et du Bassin de Pompey), l'autopartage de véhicule électrique (commune de Bruville), la stratégie de développement de la méthanisation (projet collectif PNRL), la mise en place d'un cadastre solaire mutualisé (PETR Val de Lorraine), études mobilités douces (PETR Val de Lorraine), isolation de bâtiments avec des matériaux biosourcés (Dieulouard et Association SNI), obtention d'une certification ATEX pour la production d'un isolant en laine de mouton locale.

#### PRINCIPAUX PARTENAIRES

- Communautés de communes associées dans la démarche Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte
- Porteurs de projets innovants de transition énergétique

#### CONTACTS PARC

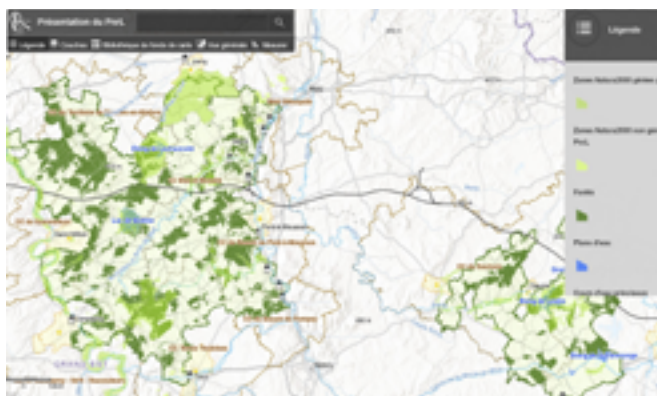
Jean-Marc GAULARD.

#### Chiffres clés

**Coût de l'action**  
**140 000 €**

**20 projets reçus et 12 retenus dans cette première phase de sélection / Montant des travaux : 455 000 € / Montant des aides accordées au titre du FCITE : 140 000 €**

## Création de l'Observatoire du territoire du Parc naturel régional de Lorraine



Le site internet de l'Observatoire du Territoire est un outil de connaissance du territoire et d'aide à la décision au service des élus du Parc, des partenaires financiers, techniques et institutionnels, des habitants du territoire et de l'équipe du Parc.

### OBJECTIFS

» Le site internet de l'Observatoire permet de répondre aux objectifs de mise en œuvre de la Charte et de suivre l'évolution du territoire sur la période de la Charte 2015-2030. Il a pour buts d'acquérir et de diffuser la connaissance, d'évaluer les actions du syndicat mixte et la mise en œuvre de la Charte, de porter assistance aux porteurs de projet et aux collectivités, et de réaliser une analyse stratégique des données à l'échelle du Parc.

### DESSCRIPTIF

» Il s'agit d'un site web permettant à tous de visualiser articles, études, cartes interactives et de télécharger des données. Ses quatre onglets permettent conjointement d'acquérir des informations sur la connaissance du territoire du Parc, par thématiques, et de la diffuser, d'aider à la décision sur des enjeux stratégiques du territoire, et de contribuer au suivi et à l'évaluation des actions du Syndicat mixte et de la mise en œuvre de la Charte.

### PLAN DE FINANCEMENT

» Ingénierie des services du Parc, notamment du poste de chargée de « mission observatoire et SIG » soutenu financièrement par la DREAL Grand Est.

### BILAN DE L'ACTION

» Mis en ligne le 14 septembre 2020 avec une vingtaine de pages, il s'est enrichi depuis de 10 pages supplémentaires, réparties dans les trois onglets principaux : « Connaissances et évolutions », « Evaluation » (de la Charte et du territoire) et « Appui stratégique ». Les thématiques développées sont celles de climat et énergie, urbanisme et habitat, démographie, prairies, unités paysagères et équipements culturels. L'onglet actuellement le plus développé est celui de « Connaissances et évolution », qui compte 16 pages. De nouvelles pages sont cours de préparation dans la thématique des paysages (murs de pierre sèche), de l'économie (Marque « Valeurs Parc » notamment) et dans celle du patrimoine naturel (périmètres de protection, zones humides, suivi des hirondelles). Pour consulter le site de l'observatoire du Parc naturel Régional de Lorraine :

<https://observatoire.pnr-lorraine.com/>

### PRINCIPAUX PARTENAIRES

- Région Grand Est
- DREAL Grand Est

### CONTACTS PARC

Amy-Whitney SERILO.

Chiffres clés

Mis en ligne le 14 septembre 2020 / 26 pages au total (16 sur le volet « Connaissances et évolution », 6 pour le volet « Evaluation » et 4 pour le volet « Appui stratégique »)

Coût de l'action  
Ingénierie du Parc

# Projet de coopération transfrontalière

## « La pierre sèche dans la Grande Région »

### ● PROJETS TRANSVERSES

Le Parc naturel régional de Lorraine est engagé aux côtés de partenaires wallons, luxembourgeois et français dans un projet de coopération transfrontalière du programme INTERREG VA nommé « Pierre sèche dans la Grande Région ». Entre 2017 et 2021, diverses actions pour la préservation et la valorisation de ce patrimoine rural et de la technique de la pierre sèche sont prévues.



#### OBJECTIFS

» Les objectifs sont de :

- Connaître le patrimoine en pierre sèche existant afin d'engager des mesures futures de protection.
- Sensibiliser les acteurs locaux sur les atouts de la pierre sèche et transmettre ce savoir-faire au public professionnel et non professionnel.
- Restaurer un certain nombre d'ouvrages en pierre sèche détériorés afin d'assurer leur pérennité pour les futures générations.

#### DESSCRIPTIF

» Les formations et les assistances techniques à la pierre sèche, qui cherchent à favoriser la transmission de ce savoir-faire constructif aux habitants et au public professionnel, se sont développées au cours de cette année, de même que les actions pédagogiques en direction des scolaires, même si celles-ci ont été limitées par la crise sanitaire. En outre, le Parc a élaboré avec ses partenaires transfrontaliers, un guide « Entretenir un mur en pierre sèche », une publication qui apporte un éventail de conseils aux propriétaires de constructions en pierre sèche. Cette année a été marquée par l'intensification des travaux de restauration de murs en pierre sèche, effectués par des artisans bâtisseurs professionnels, notamment à Vaux et Dieulouard.

Enfin, le projet d'aménagement de la Côte de Trême à Dieulouard, site vitrine la pierre sèche en Lorraine, a été réalisé par le recrutement d'une maîtrise d'œuvre assurée par deux paysagistes concepteurs, François-Xavier Mousquet et Adrien Biewers. Ce projet a fait l'objet d'une présentation auprès des habitants de la commune.

#### PLAN DE FINANCEMENT

» Région Grand Est (23 000 €). Communes du territoire (12 500 €). FEDER (22 500 €).

#### BILAN DE L'ACTION

- 2 formations à la pierre sèche à destination des habitants à Arnaville et à Vandelainville et 1 formation à destination de professionnels à Rezonville.
- 1 assistance technique à Euvezin à destination d'un agent technique de la CC Mad et Moselle
- 200 exemplaires du guide « Entretenir un mur en pierre sèche » et une version numérique.
- 2 chantiers de restauration de murs de soutènement en pierre sèche réalisés dans les communes de Vaux et de Dieulouard.
- Réalisation du projet d'aménagement de la Côte de Trême par la maîtrise d'œuvre recrutée par la commune de Dieulouard et le Parc.

#### PRINCIPAUX PARTENAIRES

- Communes d'Arnaville, Vandelainville, Euvezin, Rezonville-Vionville, Vaux et Dieulouard, Communauté de Communes Mad et Moselle.
- Association Artisans Bâtisseurs en Pierre Sèche (ABPS), CAUE Meurthe et Moselle.
- Région Grand Est, Union Européenne, Partenaires luxembourgeois et wallons du projet INTERREG.

#### CONTACTS PARC

Juan LLORET, Patrick JEANNOT, Félix CABOT.

#### Chiffres clés

Coût de l'action  
**58 000 €**

**75 m<sup>2</sup>** de parement de murs en pierre sèche restaurés / **20 personnes formées** /  
**40 participants** à la réunion publique sur le projet d'aménagement de la Côte de Trême.

## Une vitrine numérique pour le Parc



### PROJETS TRANSVERSES ●

Le Parc naturel régional de Lorraine s'est doté d'une nouvelle vitrine numérique au cours de l'année 2019. Vecteur d'information généraliste et institutionnelle, le site Internet du Parc, le site de l'Observatoire et les réseaux sociaux sont autant d'outils incontournables de la valorisation et de la connaissance du Parc naturel régional de Lorraine.

### OBJECTIFS

» À travers une vitrine Internet en adéquation avec l'évolution des usages et l'utilisation des réseaux sociaux, il s'agit d'informer l'ensemble des publics cibles des actions et de l'offre du Parc en temps réel, de son actualité et de celle du territoire :

- Promouvoir le territoire, attirer les visiteurs, qu'ils soient locaux ou touristes extérieurs
- Valoriser l'image et le rôle du Parc
- Être support à la mise en application des projets et politiques du Parc

### DESRIPTIF

» Intégration de textes et images sur le site internet et sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram) au quotidien.

» Recrutement d'un stagiaire en communication en appui de la responsable de la communication dans le cadre du déploiement d'une stratégie de communication globale sur l'ensemble des supports numériques du Parc naturel régional de Lorraine.

» Réalisation et acquisition de photos/vidéos promotionnelles pour nos sites et réseaux sociaux.

### PLAN DE FINANCEMENT

» Région Grand Est (13 700 €).

### BILAN DE L'ACTION

• L'arborescence, la sélection des images, la rédaction des textes, l'intégration des données et la supervision du travail de l'agence web Koredge ont été réalisés

par la responsable de la communication avec le soutien de Valentin Buffard, stagiaire en licence Communication Publique et Outils Numériques (CP&ON), à l'IUT Nancy-Charlemagne (mars à juillet 2020) et de Thomas Krebs, en mission de service civique à partir d'octobre 2020.

- L'intégration des données sur le site de l'Observatoire du Parc naturel régional de Lorraine a été réalisée par Amy-Whitney Serylo, chargée de mission SIG et Observatoire du Territoire.
- À l'heure de la nouvelle donne territoriale, l'arborescence du site est également mise en cohérence avec les 5 autres PNR du Grand Est.
- Afin de répondre en temps réel aux besoins des internautes, il convient de procéder à la maintenance corrective et évolutive des sites internet et à l'amélioration régulière de nos stratégies sur les réseaux sociaux... De nouvelles mises à jour sont d'ores et déjà prévues !

### PRINCIPAUX PARTENAIRES

- Fédération des Parcs naturels régionaux de France
- 5 autres Pnr du Grand Est
- Collectivités adhérentes
- Partenaires, acteurs culturels et porteurs de projet du territoire

### CONTACTS PARC

Elise TISSERANT-PILLOT.



Chiffres clés  
2 sites web

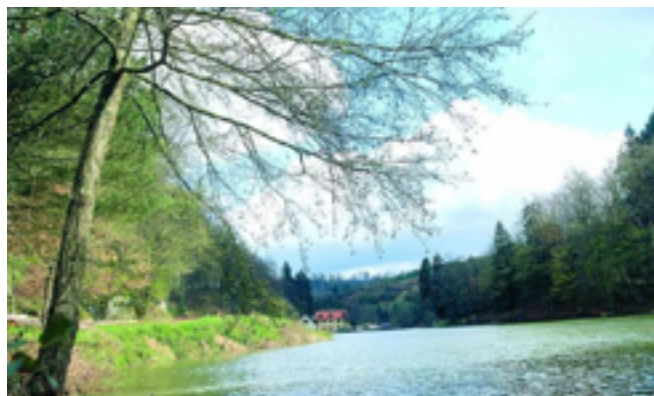
1 page Facebook, 1 compte Instagram, 1 chaîne YouTube, 1 chaîne SoundCloud

Coût de l'action  
**13 700 €**

# Projet de coopération transfrontalière

## Projet « Itinérance Aquatique / Wasserreisroute »

### ● PROJETS TRANSVERSES



Six parcs naturels régionaux français, luxembourgeois et belges réunis pendant quatre années (2017-2020) autour d'un projet européen « *Interreg VA Grande Région* » visant à valoriser artistiquement et touristiquement les milieux humides de la Grande Région.

#### OBJECTIFS

» Les objectifs sont de :

- Développer des actions de valorisation artistique et touristique des milieux humides de la Grande Région
- Mener des actions de sensibilisation du grand public à la préservation des milieux humides
- Mener des échanges d'expériences en termes de préservation, protection et valorisation des milieux humides sur les parcs naturels français, luxembourgeois et belges
- Faire connaître les milieux humides des 6 territoires à un public transfrontalier

#### DESSCRIPTIF

» Par le biais d'actions artistiques et culturelles (ciné-débats, diffusion de spectacle, concours photos transfrontalier...) et d'actions touristiques (création de sentier d'interprétation, organisation de colloque...) le projet vise à faire connaître et sensibiliser le grand public à la fragilité des milieux humides. Des outils de sensibilisation (jeu de cartes, spectacle pour le jeune public) viennent compléter les actions mises en œuvre par les 6 parcs.

#### PLAN DE FINANCEMENT

» Région Grand Est (17 399, 80 €). Agence de l'eau Rhin Meuse (71 433 €). FEDER (257 719, 20 €). Autofinancement Parc (82 980 €).

#### PRINCIPAUX PARTENAIRES

- Les parcs naturels de la Vallée de l'Attert, des Deux Ourthes et Haute-Sûre Forêt d'Anlier (BE), le Parc naturel de la Haute-Sûre (LU) et le Parc naturel régional des Vosges du Nord (FR).
- Les communes et communautés de communes concernées par les actions mises en œuvre.

#### CONTACTS PARC

Sandrine CLOSE.



## Projet « Itinérance Aquatique / Wasserreisroute »



### PROJETS TRANSVERSES •

#### BILAN DE L'ACTION

» Les principales réalisations mises en œuvre par le Parc naturel de Lorraine sont :

- **L'organisation à l'automne 2017 d'un week-end culturel et touristique** de découverte de la forêt humide de la Reine (Meurthe-et-Moselle). Par le biais de spectacles, randonnées pédestres, cyclo, conférences, le grand public a été amené à découvrir ou redécouvrir cette forêt emblématique du territoire en termes de milieux humides.
- **La tenue d'un colloque transfrontalier** intitulé, "Écotourisme et culture en sites RAMSAR" qui s'est déroulé en France en novembre 2018. Ce séminaire bilingue en présence d'intervenants français, belges, luxembourgeois et hongrois a permis de présenter et d'échanger sur les initiatives des différents partenaires et de partager leurs pratiques au-delà des frontières. Ce colloque a permis à 150 personnes de se rencontrer et de transférer leurs expériences.
- **La conception et l'installation d'une œuvre d'art** pérenne à proximité des étangs de Mittersheim. L'artiste Sylvie de Meurville a été choisie par les élus de la commune et Voies Navigables de France pour son projet artistique qui consistait à représenter, par le biais d'une sculpture, la cartographie des milieux humides du site (Grand étang, canal, affluents...).

- **Création d'un sentier d'interprétation didactique et touristique**, mis en œuvre sur la commune de Réchicourt-le-Château. Différentes stations expliquent aux visiteurs les différents usages du canal de la Marne au Rhin.

» Les principales actions mises en œuvre par les six parcs naturels transfrontaliers :

- **La conception et l'édition d'un jeu de carte des « 9 familles »** sur la thématique des milieux humides. Ce jeu de cartes composé de 108 questions bilingues à destination d'un public familial permet par le biais du jeu de prendre connaissance et de sensibiliser le grand public à la protection des milieux humides de la Grande Région.
- **La création d'un spectacle jeune public « Bleu grenouille »** par une compagnie belge visant à sensibiliser le plus grand nombre à la protection des milieux humides. Conçu avec du son, de la vidéo projection, de la manipulation de marionnettes et avec peu de paroles, le spectacle sera accessible à des enfants de toute nationalité.

#### CONTACTS PARC

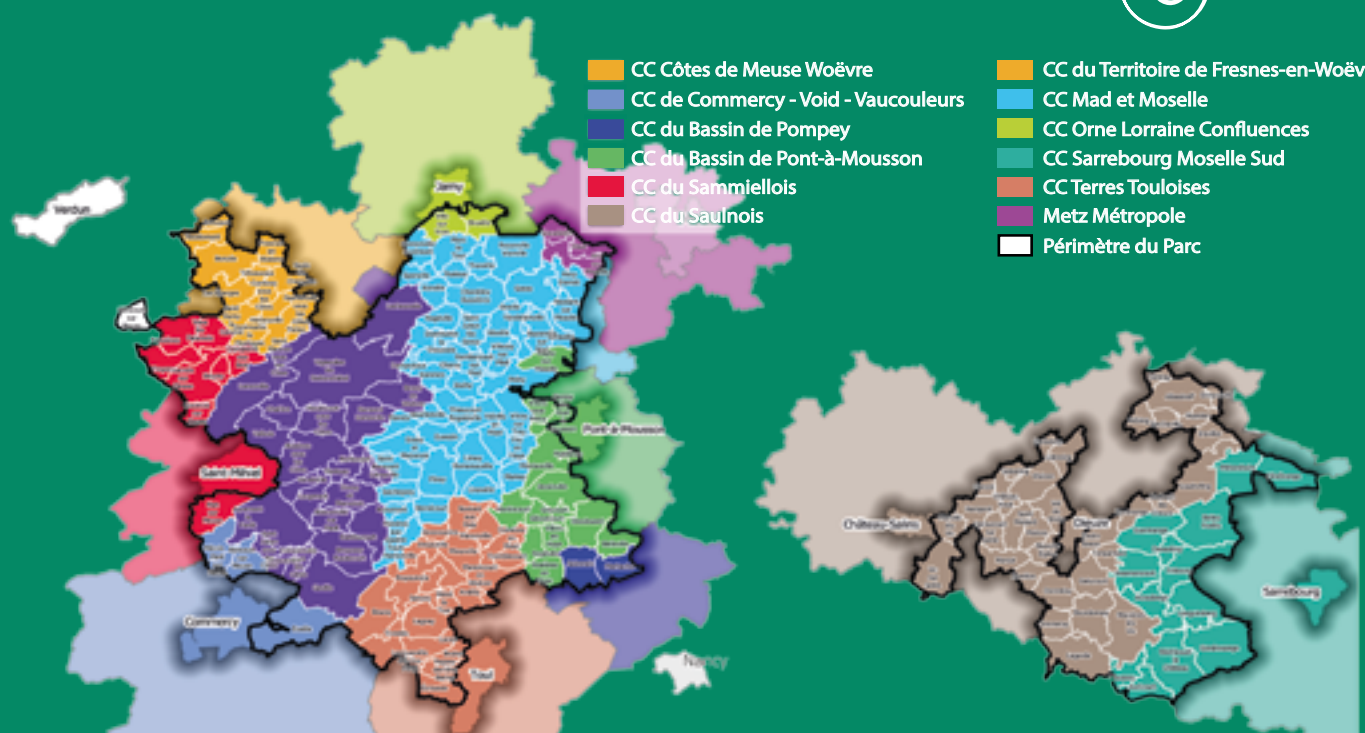
Sandrine CLOSE.

#### Chiffres clés

**1000** participants au week end culturel et touristique de découverte de la Forêt de la Reine / **150** participants transfrontaliers au colloque « Ecotourisme et culture en sites RAMSAR » / Plus de **30** interventions artistiques et culturelles sur **4** ans à destination du tout public sur les milieux humides

**Coût de l'action**  
**429 532 €**

# UN TERRITOIRE D'ENVERGURE



- 182 communes qui font vivre leur territoire
- 78 000 habitants du Parc qui aiment y vivre
- 210 000 hectares de biodiversité

• 6 types de milieux : zones humides, cours d'eau, prairies, zones salées, pelouses calcaires et forêts

## 78 communes en Meurthe-et-Moselle

Andilly, Ansaerville, Arnerville, Bayonville-sur-Mad, Beaumont, Belleville, Bernécourt, Boucq, Bouillonville, Bruley, Bruville, Chambley-Bussières, Charey, Dampvitoux, Dieulouard, Domèvre-en-Haye, Dommartin-la-Chaussée, Ecrouves, Essey-et-Maizerais, Euvezin, Fey-en-Haye, Flirey, Gézoncourt, Griscourt, Grosrouvres, Hagéville, Hamonville, Hannonville-Suzémont, Jaulny, Jezainville, Lagny, Laneuveville-dérrière-Foug, Limey-Remenaerville, Lironville, Lucey, Maidières, Mamey, Mandres-aux-Quatre-Tours, Manoncourt-en-Woëvre, Manonville, Marbach, Mars-la-Tour, Martincourt, Ménil-la-Tour, Minorville, Montauville, Norroy-lès-Pont-à-Mousson, Noviant-aux-Prés, Onville, Pagny-dérrière-Barine, Pagny-sur-Moselle, Pannes, Prény, Puxieux, Rembercourt-sur-Mad, Rogéville, Rosières-en-Haye, Royaumeix, Saint-Baussant, Saint-Julien-lès-Gorze, Saizerais, Sanzey, Seicheprey, Sponville, Thiaucourt-Regniéville, Tremblecourt, Trondes, Tronville, Vandelainville, Viéville-en-Haye, Vilcey-sur-Trey, Ville-sur-Yron, Villecey-sur-Mad, Villers-en-Haye, Villers-sous-Prény, Waville, Xammes, Xonville.

## 50 communes en Meuse

Apremont-la-Forêt, Beney-en-Woëvre, Boncourt-sur-Meuse, Bonzée, Bouconville-sur-Madt, Broussey-Raulecourt, Buxières-sous-les-Côtes, Chaillon, Combres-sous-les-Côtes, Dommartin-la-Montagne, Dompierre-aux-Bois, Euville, Frémerville-sous-les-Côtes, Fresnes-en-Woëvre, Génicourt-sur-Meuse, Geville, Girauvoisin, Han-sur-Meuse, Hannonville-sous-les-Côtes, Haudiomont, Herbeuville, Heudicourt-sous-les-Côtes, Lachaussée, Lacroix-sur-Meuse, Lahayville, Lamorville, Les Eparges, Loupmont, Mécrin, Montsec, Nonsard-Lamarche, Pont-sur-Meuse, Rambucourt, Ranzières, Richécourt, Ronvaux, Rouvrois-sur-Meuse, Saint-Julien-sous-les-Côtes, Saint-Maurice-sous-les-Côtes, Saint-Remy-la-Calonne, Saulx-lès-Champlon, Seuzey, Thillot, Trésauvaux, Troyon, Valbois, Varnéville, Vaux-lès-Palameix, Vigneulles-lès-Hattonchâtel, Xivray-et-Marvoisin.

## 54 communes en Moselle

Albestroff, Ancy-Dornot, Ars-sur-Moselle, Assenoncourt, Avricourt, Azoudange, Belles-Forêts, Blanche-Eglise, Bourdonnay, Château-Voué, Desseling, Donnelay, Fénétrange, Fribourg, Gelucourt, Givrycourt, Gondrexange, Gorze, Gravelotte, Guermange, Hampont, Haraucourt-sur-Seille, Insuller, Juvelize, Lagarde, Languimberg, Lidrezing, Lindre-Basse, Loudrefing, Maizières-lès-Vic, Marsal, Mittersheim, Morville-lès-Vic, Moussey, Mulcey, Munster, Nébing, Novéant-sur-Moselle, Obreck, Ommeray, Réchicourt-le-Château, Réning, Rezonville-Vionville, Rorbach-lès-Dieuze, Saint-Médard, Sotzeling, Tarquimpol, Torcheville, Val-de-Bride, Vaux, Vic-sur-Seille, Wuisse, Zarbeling, Zommange.



# Un nouveau Comité Syndical

Des hommes et des femmes au service  
de notre territoire



Le 23 septembre 2020, lors de la réunion du Syndicat mixte du Parc naturel régional de Lorraine, à la suite des élections municipales, les nouveaux représentants des communes, intercommunalités et villes portes ont désigné leurs représentants. Christian Guirlinger est réélu avec 38 voix sur 40 à la présidence. Il a le soutien de 6 vice-présidents : Henri Poirson, Odile Beirens, Stéphane Corbeil, Jonathan Richier, Gérard Renouard, Thierry Duval.



**Président**  
**Christian GUIRLINGER**  
Président de la  
Commission Environnement  
de la Région Grand Est



**1<sup>er</sup> Vice-Président**  
**Henri POIRSON**  
Délégation : Éducation  
au territoire, Culture et  
Communication



**2<sup>ème</sup> Vice-Présidente**  
**Odile BEIRENS**  
Délégation : Biodiversité,  
Eau et Espaces naturels



**3<sup>ème</sup> Vice-Président**  
**Stéphane CORBEIL**  
Délégation : Aménagement  
durable, Agriculture et  
Energie



**4<sup>ème</sup> Vice-Président**  
**Jonathan RICHIER**  
Délégation : Tourisme,  
Développement  
économique et Coopération



**5<sup>ème</sup> Vice-Président**  
**Gérard RENOUARD**  
Vice-président du Parc sur  
les dossiers spécifiques et  
transversaux



**6<sup>ème</sup> Vice-Président**  
**Thierry DUVAL**  
Relai entre les acteurs  
locaux et le Parc

# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020

## Budget de fonctionnement et d'investissement

Le budget du Syndicat Mixte du **Parc naturel régional de Lorraine** obéit aux règles de la comptabilité publique locale et notamment de la nomenclature M14.

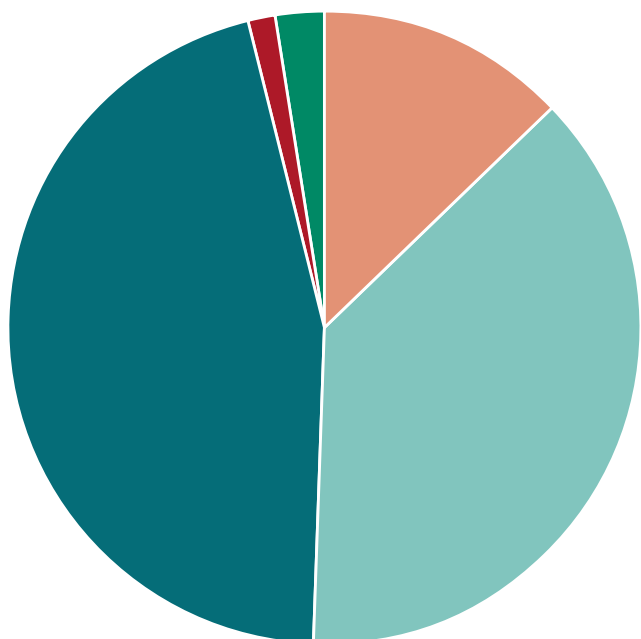
Il est décomposé en deux sections : **le fonctionnement** et **l'investissement**.

Le budget est dédié à la réalisation des opérations prévues dans le cadre du **fonctionnement général** de la structure et des actions programmées dans le programme d'actions annuel.

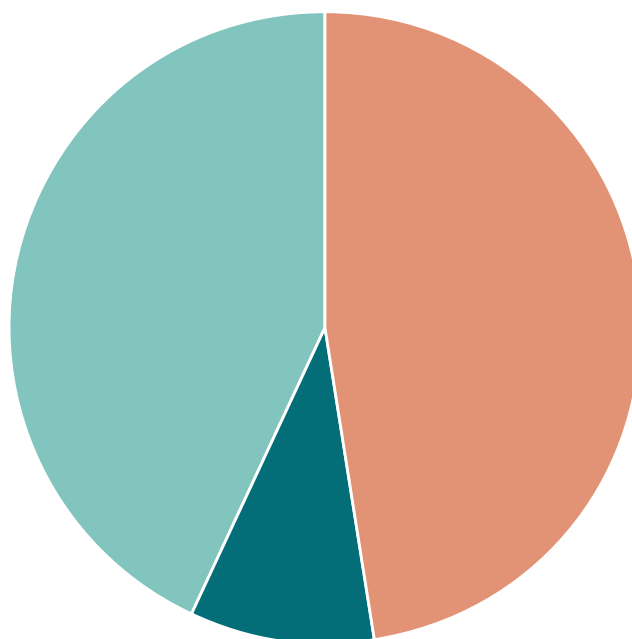
Les recettes du **Syndicat Mixte** sont issues des cotisations de ses membres adhérents, des dotations et subventions des partenaires tels que la **Région Grand Est**, les **Départements**, les **EPCI** et les **communes membres** ; mais également l'**Europe (Fonds FEDER et INTERREG)**, l'**État (AERM et DREAL Grand Est)** et enfin quelques mécènes **GRT Gaz** et **RTE** par exemple.

Les dépenses et le recettes de fonctionnement s'apprécient pour un montant total de **3 169 806.00 €** de dépenses et **3 441 537.01 €** de recettes.

| DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT              | MONTANT (en €)        | RECETTES DE FONCTIONNEMENT           | MONTANT (en €)        |
|-----------------------------------------|-----------------------|--------------------------------------|-----------------------|
| Charges de la structure                 | 408 000 €             | Dotations, cotisations structurelles | 1 642 856,00 €        |
| Programmes d'actions (hors ingénierie)  | 1 202 085,37 €        | Remboursement charges salariales     | 2 000,00 €            |
| Charges de personnel et frais assimilés | 1 439 750,00 €        | Autres recettes                      | 324 340,91 €          |
| Indemnités des élus                     | 44 638,72 €           | Subv liées aux programmes d'actions  | 1 472 340,10 €        |
| Amortissements                          | 75 331,91 €           |                                      |                       |
| <b>Réalisation de l'exercice 2020</b>   | <b>3 169 806,00 €</b> |                                      | <b>3 441 537,01 €</b> |



Charges de la structure  
Programmes d'actions (hors ingénierie)  
Charges de personnel et frais assimilés  
Indemnités des élus  
Amortissements

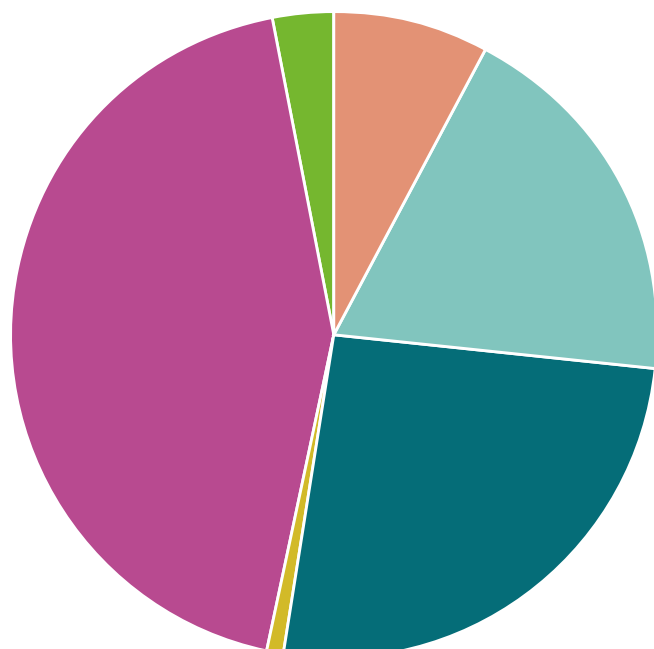


Dotations, cotisations structurelles  
Subv liées aux programmes d'actions  
Autres recettes  
Remboursement charges salariales

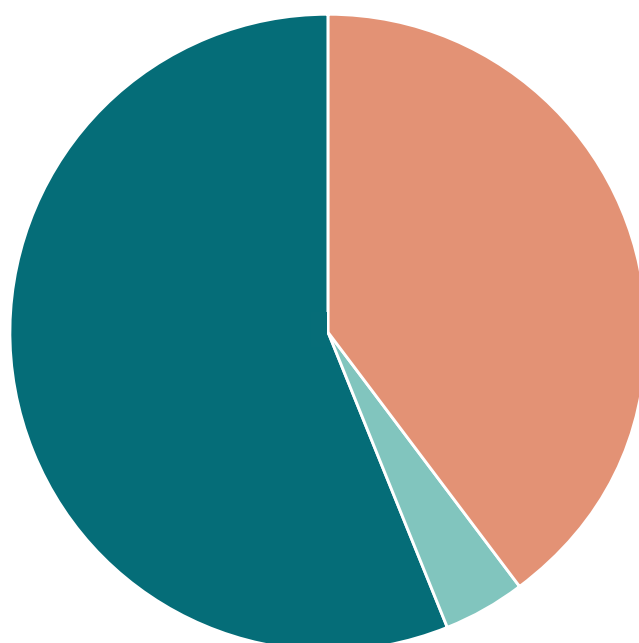


Les dépenses et le recettes d'investissement s'apprécient pour un montant total de  
**117 231.50 €** de dépenses et **188 539.17 €** de recettes.

| <i><b>DÉPENSES D'INVESTISSEMENT</b></i> | <i><b>MONTANT (en €)</b></i> | <i><b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b></i> | <i><b>MONTANT (en €)</b></i> |
|-----------------------------------------|------------------------------|-----------------------------------------|------------------------------|
| Amortissements subventions              | 9 226,73 €                   | Amortissements                          | 75 311,91 €                  |
| Concessions et droits informatiques     | 22 228,92 €                  | FCTVA                                   | 7 856,78 €                   |
| Matériel de bureau et informatique      | 30 322,65 €                  | Subventions                             | 105 370,48 €                 |
| Autres immobilisations                  | 1 039 €                      |                                         |                              |
| Travaux                                 | 50 918,57 €                  |                                         |                              |
| Autre                                   | 3 495,63 €                   |                                         |                              |
| <b>Réalisation de l'exercice 2020</b>   | <b>117 231,50 €</b>          |                                         | <b>188 539,17 €</b>          |



■ Amortissements subventions  
■ Concessions et droits informatiques  
■ Matériel de bureau et informatique  
■ Autres immobilisations  
■ Travaux  
■ Autre



■ Amortissements  
■ FCTVA  
■ Subventions

# L'ÉQUIPE DU PARC

Des hommes et des femmes au service de notre territoire

## Direction du Parc



**Nathalie D'ACUNTO**  
Directrice Mise à disposition



**Sandra HENRY**  
Assistante de Direction

## Service ressources humaines



**Martine RAVANELLO**  
Responsable du Service  
Ressources Humaines

## Mission préservation et valorisation des espaces naturels



**Olivier NOURRIGEON**  
Chargé de Mission Forêt et  
sensibilisation au patrimoine naturel



**Arnaud BRASSELE**  
Chargé de Mission Observatoire de  
la Biodiversité



**Johan CLAUS**  
Chargé de Mission  
Natura 2000



**Mathieu JUNGER**  
Chargé de Mission  
Natura 2000



**Nelly WEBER**  
Chargée de Mission  
Natura 2000



**Laure LEBRAUD**  
Chargée de Mission  
Natura 2000



**Julie GOURLAND**  
Chargée de Mission pour  
l'animation de la CLE du SAGE  
Rupt-de-Mad, Esch, Trey



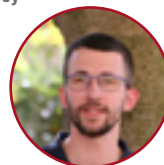
**Laurent GODÉ**  
Responsable de la mission préservation  
et valorisation des espaces naturel



**Lucille ROBILLOT**  
Chargée de Mission Préservation et  
gestion des réseaux écologiques



**Aurélie TOUSSAINT**  
Chargée de Mission gestion partagée  
et intégrée de l'eau



**Étienne VILLENEUVE DE JANTI**  
Chargé de mission  
MAE et prairies

## Mission aménagement durable du territoire



**Patrick JEANNOT**  
Responsable de la Mission  
Aménagement Durable du Territoire



**Anne VIVIER**  
Chargée de Mission  
« Agriculture durable »



**Jean-Marc GAULARD**  
Chargé de Mission « Énergies »



**Amy SERLYO**  
Chargée de Mission SIG et  
Observatoire du territoire



**Juan LLORET**  
Chargé de Mission Publicité  
extérieure et signalétique



**Anne PHILIPCZYK**  
Chargée de Mission « Paysages  
et aménagements » - Adjoint au  
Responsable Mission ADT



**Delphine MONTOYA**  
Chargée de Mission  
Urbanisme Durable

## Mission administration et financière



**Nicolas LAMBERT**  
Responsable de la Mission  
Administrative et Financière



**Marie-Jeanne CACCIATORE**  
Comptable



**Séverine HUAUX**  
Assistante Financière et  
référénte marchés publics



**Corinne PICARRA**  
Assistante Administrative et  
Moyens généraux

## Service communication et valorisation du territoire



**Élise TISSERANT**  
Responsable du Service  
Communication et valorisation  
du territoire



**Thomas KREBS**  
Assistant Communication et  
valorisation du territoire



**Sandrine CLOSE**  
Responsable du Service Ingénierie  
culturelle et transfrontalière

## Service ingénierie culturelle et transfrontalière

## Mission attractivité du territoire et coopération



**Sophie GIRAULT**  
Responsable de la Mission  
Attractivité du Territoire  
et Coopération



**Marion COLNET**  
Chargée de Mission Développement  
de filières économiques durables



**Dominique PIERRE**  
Chargée de Mission gestionnaire  
du programme LEADER Ouest  
PnL et Assistante de la Mission  
Attractivité du territoire  
et Coopération



**Julie DI CHIARA**  
Chargée de Mission  
LEADER Moselle Sud



**Jenny SAFFROY**  
Chargée de Mission  
Tourisme durable



**Gabrielle SCHEER**  
Chargée de Mission  
LEADER Ouest PNRL

## Service éducation au territoire



**Marc SAINT PÉ**  
Responsable de service  
éducation au territoire



**Félix CABOT**  
Chargé de mission gestion des  
milieux naturels et de la Trame verte  
et bleue (TVB)



**Ronan JONCOUR**  
Chargé de Mission Animation du  
réseau - Valorisation pédagogique



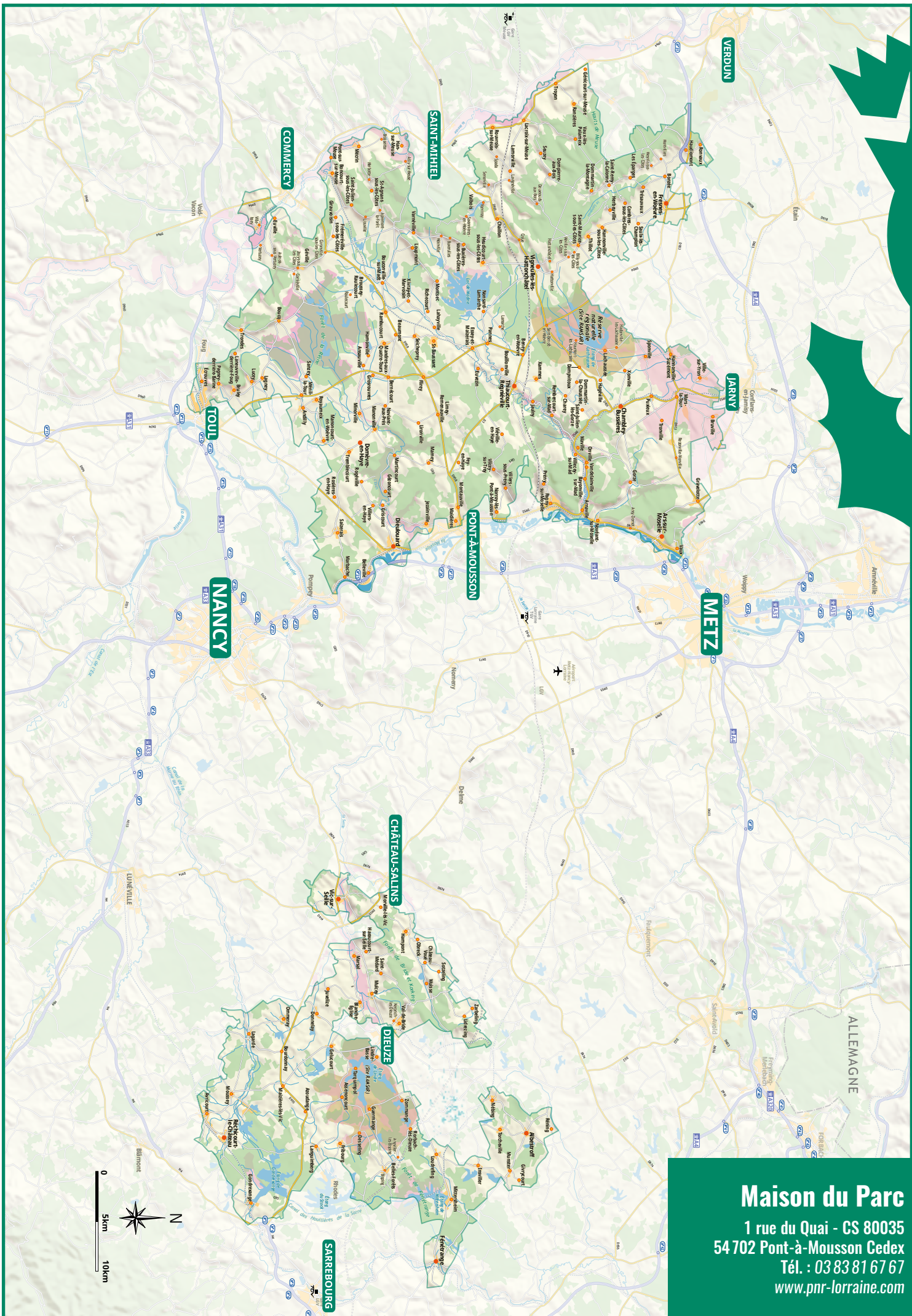
**Franck BONILAVRI**  
Professeur des écoles chargé du  
conseil pédagogique auprès des  
enseignants du 1er degré et des  
relations avec l'Éducation  
Nationale - Mise à disposition



**Nathalie KLEIN**  
Chargée de Mission Animation  
du réseau Éducation  
- Suivi et organisation



**Sylvie BALCZESAK**  
Professeur de Sciences et vie de la  
terre chargée du conseil pédagogique  
auprès des enseignants du 2nd degré  
et des relations avec l'Éducation  
Nationale - Mise à disposition



## Maison du Parc

1 rue du Quai - CS 80035  
54 702 Pont-à-Mousson Cedex  
Tél. : 03 83 81 67 67  
[www.pnr-lorraine.com](http://www.pnr-lorraine.com)